

Le Quotidien

Edition Nationale d'Information

INTERPRÉTATIONS
DES ARRÊTS DE LA CJUE

Une clarification soulignée

Lire l'article de A. Z. page 3



GHAZA L'armée sioniste mène une «politique d'éradication collective»

Lire l'article de Mohamed Mehdi page 2



La présidente de la République de l'Inde à Alger

P. 3



RÉINTÉGRATION DES ÉLÈVES EXCLUS

Les instructions du ministre de l'Education

Lire l'article de El-Houari Dilmi page 4

TRANSPORT FERROVIAIRE

Les chantiers de la SNTF

Lire l'article de El-Houari Dilmi page 4

Ghaza L'armée sioniste mène une «politique d'éradication collective»

Mohamed Mehdi

Dimanche, 373^e jour de l'agression contre Ghaza, le nombre de victimes de la barbarie sioniste a atteint 42.227 martyrs et 98.464 blessés, a indiqué hier le ministère de la Santé de l'enclave dans son rapport quotidien. Le document précise aussi que l'armée d'occupation israélienne a commis 4 massacres à Ghaza, lors des précédentes 24h, faisant 52 martyrs et 128 blessés.

Dans une autre publication, le ministère de la Santé annonce le calendrier de la 2^e phase de la campagne de vaccination contre la polio qui se déroulera du 14 au 17 octobre, dans le gouvernorat de Deir al-Balah et de la région centre de Ghaza, du 19 au 22 octobre, dans les gouvernorats du sud (Khan Younes et Rafah), et du 22 au 25 du même mois dans les gouvernorats du nord et de Ghaza.

Depuis l'incursion de l'armée sioniste à Jabaliya, début octobre, le nord de Ghaza est soumis à un véritable siège interdisant toute aide alimentaire (déjà minime depuis plusieurs mois) d'arriver dans ces régions. L'UNRWA estime à plus de 400.000 personnes, actuellement assiégées dans le nord l'enclave. Dans un point de situation établi dimanche (le 2^e après celui de samedi), le bureau des médias du Gouvernement de Ghaza évoque une « politique d'éradication collective que mène l'armée sioniste à Jabaliya et dans le nord de l'enclave » et « empêche les équipes d'ambulances et de la Protection civile d'atteindre les blessés ou de récupérer les corps des martyrs qui jonchent les rues ». « Depuis 9 jours consécutifs, une guerre d'éradication est menée dans le nord de la bande de Ghaza par l'armée d'occupation qui bombarde des centres de personnes déplacées, en ciblant intentionnellement des groupes d'enfants et de femmes, dans une volonté manifeste de transformer le gouvernorat en une zone de dévastation et d'extermination », lit-on dans le communiqué.

Le Bureau des médias du Gouvernement fait état d'au moins 300 martyrs en 9 jours, et des centaines de blessés, ajoutant que « l'occupation empêche l'entrée de la nourriture et du lait pour nourrissons, depuis plus de 170 jours » dans cette partie de Ghaza.

Dans une précédente déclaration, la même source a indiqué qu'environ 300.000 habitants et personnes déplacées refusent de quitter le nord de Ghaza, en réponse aux ordres d'évacuation de l'armée sioniste, et vivent en ce moment un blocus plus sévère.

Par ailleurs, concernant la situation des hôpitaux du nord de l'enclave, à qui l'occupation a ordonné, depuis 9 jours, de les évacuer, Dr Mounir al-Bursh, le directeur du ministère de la Santé de Ghaza, a dressé, samedi en fin d'après-midi,

un tableau terrifiant du siège israélien de cette partie de l'enclave. Il a décrit une « situation catastrophique » dans les hôpitaux al-Awda (31 patients hospitalisés), indonésien (32 patients, dont 2 en soins intensifs) et Kamal Adwan (177). « Plus de 240 membres du personnel médical sont toujours en poste dans les trois hôpitaux », a déclaré Dr al-Bursh à Al Jazeera, rapportant des « familles assiégées » au nord de Ghaza, « plusieurs massacres » à Jabaliya et Jabaliya al-Balad, ainsi que le chiffre de « 200 martyrs durant 7 jours ».

Les correspondants d'Al Jazeera sur place ont rapporté que l'armée israélienne fait « exploser des dizaines de maisons dans le camp de réfugiés de Jabalya avec des robots explosifs », et que « des dizaines de milliers de familles sont assiégées à l'intérieur du camp de Jabalya ». Le journal israélien Haaretz a écrit, dimanche, que ce qui est appelé « le plan des généraux de l'armée » c'est de faire en sorte que « tous ceux qui restent dans le nord de la bande de Ghaza seront encerclés et affamés ». Mme Francesca Albanese, Représentante des Nations unies pour les Territoires palestiniens, a résumé hier, dans une publication sur la plateforme X (anciennement Twitter), la situation dans le nord de Ghaza : « Des Palestiniens sont tués à Jabalya de manière cruelle et sadique avec les armes et le soutien de l'Occident ».

Dimanche, depuis l'aube et jusqu'à 17h, le nombre de victimes des bombardements israéliens sur les régions nord, centre et sud de Ghaza, a atteint 22 martyrs et des dizaines de blessés, selon un décompte rapporté par Al Jazeera citant des sources médicales. Ce bilan ne prend pas en compte les 5 enfants martyrs d'un bombardement sioniste sur le camp de réfugiés al-Shati, dans la ville de Ghaza.

LIBAN: PLUS DE 2.250 MARTYRS DEPUIS OCTOBRE 2023

Dans un bilan publié samedi, le ministère de la Santé libanais affirme que depuis plus d'une année, le nombre de martyrs a atteint 2.255, dont au moins 127 enfants et 261 femmes, et celui des blessés a dépassé 10.520.

Les bombardements israéliens continus à travers le Liban affectent directement le secteur éducatif du pays. Au moins 60% des écoles publiques du pays sont désormais utilisées comme abris pour les personnes déplacées, ce qui fait que la rentrée scolaire a été repoussée au 4 novembre, affectant l'accès à l'éducation de plus de 300.000 enfants, selon les chiffres de l'ONU.

Par ailleurs, les attaques du Hezbollah ont obligé l'entité sioniste à déclarer de nouvelles régions du nord de la Palestine occupée comme des « zones militaires fermées ». L'armée a déclaré samedi



ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

La fin des énergies combustibles après 2030 ? Une prédition chère aux spécialistes de l'Agence internationale de l'Energie (AIE), qui ne manquent pas de rabâcher cette thèse prévoyant la fin proche du pétrole et du gaz dans les prochaines années en s'aidant de calculs factices et de théories jugées « trop idéologiques », qui ne tiennent pas compte de tous les facteurs accompagnant les changements probables dans l'avenir en matière de consommation énergétique. Une vision aux antipodes des pays producteurs et exportateurs de pétrole et de gaz, dont le fondement reste difficile à percevoir.

Est-ce par souci écologique, lié aux exigences de la baisse des émissions carbonées, que l'AIE tente de minimiser le rôle des énergies combustibles dans l'avenir ?

Ou est-ce pour faire peur aux investisseurs et les orienter vers d'autres créneaux ? Si cela concerne le climat, tout le monde en conviendra, mais ce n'est pas une raison pour avancer de faux calculs qui trompent tout le monde et porte préjudice au climat qu'on cherche à défendre. Parce que le pétrole et le gaz restent et resteront une source d'énergie des plus importantes pour « la prospérité et le progrès de l'humanité », comme l'ont souligné, jeudi dernier, les pays exportateurs de pétrole et de gaz regroupés au sein de l'Opep et du forum des pays exportateurs de gaz (GECF), lors de leur 5^{ème} réunion de haut niveau du dialogue énergétique. Tous ces pays adoptent de nouvelles technologies permettant la réduction des émissions

carbonées, même si cela augmente les coûts de la production, pour dire qu'ils partagent le souci écologique des spécialistes de l'AIE et des défenseurs du cli-

mat, mais pour ce qui est de l'importance du pétrole et du gaz dans l'avenir, ils soutiennent que leur part combiné dans le mix énergétique restera supérieur à 53 % jusqu'en 2050. Avançant dans ce sens, des arguments plausibles, dont le fait qu'on ne peut se passer du gaz naturel, qui n'est plus qu'un simple carburant, « mais une matière première essentielle dans la production d'engrais et contribue à assurer la sécurité alimentaire mondiale », ainsi que les produits dérivés du pétrole qui « sont essentiels à presque tous les aspects de la vie ».

Au-delà des considérations purement énergétiques, il existe cet aspect des besoins en pétrole et en gaz pour faire fonctionner des industries qui assurent l'avenir de l'Humanité. Concentrer les investissements dans les énergies renouvelables, comme le souhaite l'AIE, conduirait le monde à manquer d'engrais et de plein d'autres produits dérivés du pétrole (matières plastiques, peintures, solvants, colorants, cosmétiques, fibres synthétiques, lubrifiants...). Certes, il ne faut pas écarter les défis environnementaux, mais la réalité fait que les énergies combustibles restent inséparables du progrès économique tel qu'il est conçu. La réalité exige également des investissements estimés à 17,4 billions de dollars, soit environ 640 milliards de dollars par an, en moyenne, jusqu'en 2050, et ce, rien que pour le pétrole.

qu'il est désormais « strictement interdit d'entrer dans les régions de Zerait, Shomara, Shtula, Natua et Eben Menachem ».

Hier l'armée sioniste a bombardé la ville de Younine dans la vallée de la Bekaa, à l'est du Liban, la région de Sharhabel, à proximité de les villes de Sidon, de Kafra Shuba, de Mansouri et de Shebaa au sud du pays. Dans une déclaration, le Hezbollah a fait état de l'usage de bombes à fragmentation par l'armée israélienne dans les bombardements ciblant les villes de Hanin et Al-Tiri. « L'armée ennemie a bombardé une zone située entre les villes de Hanin et d'Al-Tiri avec des missiles transportant des bombes à fragmentation interdites au niveau international. Nous n'avons pas du tout été surpris par ce nouveau crime barbare, qui s'ajoute à la série de crimes de l'occupation contre les peuples libanais et palestinien », a déclaré le Hezbollah.

LE HEZBOLLAH CIBLE DES TENTATIVES D'INFILTRATION AVEC DES MISSILES GUIDÉS

Le Hezbollah a annoncé hier plusieurs opérations contre l'armée sioniste. Outre les attaques aux missiles d'installations militaires, le Hezbollah a affronté plusieurs tentatives d'infiltration de soldats sionistes avec des tirs de missiles guidés. Ces tentatives ont commencé dans la nuit de samedi à dimanche. Le Hezbollah a déclaré avoir ciblé une « force d'infanterie de l'armée israélienne qui tentait de s'infiltrer depuis le site de Ramiya avec un missile guidé, faisant des morts et des blessés ». D'autres tentatives d'infiltration ont été traitées par des engins explosifs, notamment celle de la zone de Tal al-Mudwar, dans la ville frontalière de Ramieh, au sud du Liban. Un véhicule blindé israélien a été touché par un missile guidé à proximité de la même

zone, ajoute la même source. Les combattants du Hezbollah ont également affronté « à la mitrailleuse et à distance zéro » une force ennemie qui « tentait de s'infiltrer sur les hauteurs de Canaan, dans la ville de Blida au sud du Liban ». L'opération a fait « des morts et des blessés » parmi les soldats sionistes.

Al Jazeera, citant des médias israéliens, a rapporté que des hélicoptères militaires ont atterri à l'hôpital Rambam à Haïfa pour transporter les soldats blessés au Liban. L'armée israélienne a, de son côté, confirmé qu'un officier et un soldat du 9220^e bataillon de la 6^e brigade Etzion ont été grièvement blessés lors de combats au sud du Liban. Et selon le journal « Yedioth Ahronoth », « environ 20 soldats israéliens avaient été blessés dans 2 incidents distincts survenus dans la matinée lors de l'opération terrestre dans le sud du Liban », rapporte Al Jazeera.

Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20
Imp. : Oran : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr
Rédaction Algéroise
Tél. : 021.64.96.39 - Fax : 021.61.71.57
Pub Tél. : 021.64.96.44
Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22
Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - Est : SO.DI. PRESSE

Interprétations des arrêts de la CJUE Une clarification soulignée



A. Z.

Si les arrêts rendus, le 4 octobre dernier, par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), qui ont invalidé les accords commerciaux entre l'UE et le Maroc, ont renforcé le droit du peuple du Sahara occidental de disposer de ses richesses naturelles et, surtout, son droit à l'autodétermination, ils ont par contre fait perdre la boussole à d'autres. Leurs réactions dans le sillage de ces arrêts de la justice paneuropéenne montrent leur profond dérangement. La diplomatie marocaine, qui a tenté de minimiser le choc terrible qui a secoué le Makhzen, tente de véhiculer certaines réactions en Europe, les interpréter à sa guise comme rejet catégorique des arrêts de la CJUE, dont la déclaration de la Commission européenne, qui a pris acte des trois décisions, en s'appuyant sur le principe du «*pacta sunt servanda*», tandis que les communiqués de la France et de l'Espagne étaient en cohérence avec leur parti pris pour le Maroc, alors que les déclarations des autres pays européens ont salué le partenariat euro-marocain sans aucune explication.

Dans ce cadre, une source bien informée au ministère des Affaires étrangères a affirmé, à l'APS, que les ambassadeurs de ces États européens ont tous été reçus au siège du ministère, où il leur a été demandé de fournir des explications sur les communiqués émis par leurs pays. La plupart d'entre eux ont souligné que ces communiqués ne signifiaient nullement leur opposition aux décisions de la Cour ou leur volonté de ne pas en tenir compte à l'avenir, comme veut le faire croire le Makhzen marocain, insistant sur le fait que leurs pays sont des Etats de droit et qu'ils respecteront les décisions de la Cour européenne. Certains de ces ambassadeurs ont même affiché leur étonnement du contenu du communiqué de la Commission européenne, qui a fait prévaloir le principe du «*pacta sunt servanda*» sur les jugements prononcés par la plus haute instance juridique européenne.

Le Maroc nous a longtemps rompu les oreilles avec la thèse du dossier clos quand il s'agit du Sahara occidental, prétendant ou s'illusionnant avoir réalisé tous ses objectifs et visées pour convaincre la communauté internationale d'accepter la politique du fait accompli colonial, indique l'APS. Cependant, et pas plus tard qu'hier voilà que le roi du Maroc consacre l'intégralité de son discours, prononcé à l'occasion de l'ouverture de la session d'automne du Parlement, à la question du Sahara occidental, lui qui n'avait pas pour habitude d'évoquer ce dossier précisément à cette occasion généralement consacrée à l'examen des dossiers internes se rapportant au quotidien du peuple marocain opprimé. Qu'est-il donc arrivé pour que le souverain marocain déroge à

la tradition en consacrant l'intégralité du discours royal destiné au Parlement à la question du Sahara occidental ?

«UN AVANT ET UN APRÈS» LES DÉCISIONS DE LA CJUE

Ce qui vient de se passer est inhabituel, c'est même un fait très inédit. Les décisions adoptées par la Cour de justice de l'Union européenne ne sont pas un événement épiphénomène qui sera oublié après quelques jours ou quelques mois, mais il s'agit d'un événement historique qui aura un avant et un après: l'avant de cet événement historique la frénésie du Maroc ou plutôt sa fantaisie d'avoir réussi à clore le dossier du Sahara occidental et à mobiliser le soutien international nécessaire pour réaliser ses desseins avec l'occupation des territoires du Sahara occidental. L'après cet événement historique, est que le Maroc a pris conscience d'une réalité évidente que toutes ses manœuvres et ses tentatives n'étaient qu'une tempête dans une coupe et qu'elles n'ont fait que jeter de la poussière aux yeux des Marocains qui ont fini par se rendre compte que le Sahara n'est pas marocain comme veut le faire croire le Makhzen. En effet, les décisions de la CJUE affirment que le Sahara occidental est un territoire distinct et séparé des territoires marocains, et que le Front Polisario est le seul représentant légitime du peuple sahraoui. A noter que le fait que la plus haute instance juridique européenne traite avec autant de sérieux et de rigueur une question qui lui a été soumise, à la base par le Front Polisario, est en soi une reconnaissance claire et directe du statut juridique international de ce dernier, en dépit des allégations du Maroc et de ses tentatives récurrentes de dévaloriser l'unique représentant légal du peuple sahraoui.

Comme l'a affirmé la CJUE, dans ce contexte, le peuple sahraoui demeurera maître de ses territoires et des richesses naturelles dont ces derniers regorgent, d'autant que l'exploitation de ces richesses restera nulle et illégitime tant que le peuple sahraoui n'aura pas été consulté et que l'avis de son seul et unique représentant, à savoir le Front Polisario, n'aura pas été pris en compte. Ces mêmes faits avaient déjà été confirmés par la Cour internationale de justice (CIJ) il y a cinquante ans, autrement dit, les choses n'ont pas changé ne serait-ce que d'un iota au cours des cinq dernières décennies, malgré toutes les tentatives et manœuvres du Maroc visant à consacrer son occupation du Sahara occidental. Cinquante ans plus tard, la CJUE rejette la CIJ sur les mêmes faits historiques qui n'ont pas été impactés par les longues années écoulées et qui reposent sur trois piliers, à savoir : le Sahara occidental est occupé, le Maroc n'a aucune souveraineté sur ce territoire, et enfin ce territoire est habité

La présidente de la République de l'Inde à Alger

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a accueilli la présidente de la République de l'Inde, Mme Droupadi Murmu, qui a entamé, dimanche après-midi, une visite d'Etat de quatre jours en Algérie.

La cérémonie d'accueil s'est déroulée à l'aéroport international Houari-Boumediene d'Al-

ger. "Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune reçoit, ce jour, la présidente de la République de l'Inde, Mme Droupadi Murmu qui effectue une visite d'Etat de quatre jours en Algérie", avait indiqué un communiqué de la Présidence de la République.



Raiña Raïkoum
Boumediene Sid-Lakhdar

Les statistiques en augures

Le médecin se base sur les statistiques pasées lorsqu'il dit au patient «vous avez 80% de chance de guérison».

Ce dernier fera alors des cauchemars en pensant aux 20%. Le professeur annonce la moyenne de la classe, chacun tremblera avant la distribution des copies car Hamid est plus doué que Samir qui est lui-même plus doué que Nassim et ainsi de suite. Les rangs sont le constat d'une moyenne durant une période passée. Mais pour ce devoir, Nassim aura-t-il l'appui des statistiques ? Nous sommes assaillis de statistiques, pas un instant nous pouvons nous en détacher. C'est devenu notre boussole, notre base de toute réflexion. Nous sommes prisonniers et addicts aux statistiques sans lesquelles nous avons l'impression qu'en toutes choses elles nous sont nécessaires.

L'idée la plus répandue est qu'elles sont de création récente car les techniques mathématiques et les modélisations sont les outils privilégiés des statistiques. Pas du tout puisqu'on les retrouve près de 30.000 ans av. J.-C. La première utilisation était le comptage des animaux, des personnes de la tribu et autres existants en nombre qui se faisait par des encoches sur des bouts de bois ou des os. Mais nous voyons, le médecin de l'époque, s'il en existait, n'en utilisait pas et les hommes du paléolithique pouvaient dormir en paix sans penser aux 20%. Ils pouvaient se rassurer, l'espérance de vie moyenne était à cette époque de... 30 ans.

Si nous revenons à notre ère, cette invasion des statistiques quotidiennes peut être de différentes catégories quant à leur nature. Nous les constatons chaque jour. Vous avez les statistiques de comptoir pour valider votre propos par une certitude que seul le locuteur connaît, «90% des Algériens pensent comme moi». Comme évaluation sérieuse, on a connu mieux. Et puis il y a ceux qui ne lésinent pas sur la quantité, tant qu'on y est, il faut y aller, «100% des gens sont convaincus qu'il faut le faire».

Et ceux qui veulent être raisonnables, en affirmant qu'il y a une marge de certitude avec le mot environ ou l'expression, à peu près, «environ 90% des habitants estiment que la décision est bonne».

par un peuple totalement distinct du peuple marocain.

LE CONSEIL DE SÉCURITÉ AURA SON MOT À DIRE SUR LE DOSSIER LE 16 OCTOBRE

Ces faits ont été un véritable coup de tonnerre ayant frappé le Makhzen qui, jusqu'à ce jour, ne sait pas comment s'y prendre. Suite aux déclarations du ministre marocain des Affaires étrangères, Nasser Bourita, qui a tenté de minimiser l'importance de ces arrêts en les qualifiant de non-événement et en affirmant que le Maroc n'était guère concerné, voilà que le roi du Maroc s'adresse à son peuple dans un discours qui tire la sonnette d'alarme, appelant les «Marocains à faire preuve de vigilance face à un danger qui plane sur le dossier du Sahara occidental». Il ne parvient à trouver du réconfort que dans la lettre du Président Macron, qui lui a reconnu la prétendue souveraineté marocaine sur les territoires du Sahara occidental, reproduisant un scénario similaire qui a récemment eu lieu, celui du tweet de l'ancien président américain, Donald Trump, qui lui avait, lui aussi, reconnu cette même prétendue souveraineté, une reconnaissance à laquelle la nouvelle administration américaine a vite renoncé.

Sous le choc des retombées des arrêts de la CJUE, le Maroc n'a pas tardé à faire le tour de tous les pays européens, mendiant tant bien que mal un soutien à sa cause. Le Maroc, Makhzen, gouvernement et peuple, a ouvert les yeux sur une évidente réalité que le dossier du Sahara occidental n'était pas clos, alors qu'il continue de suivre les réunions internationales qui se succèdent sur cette question, notamment au cours de ce mois d'octobre.

Parallèlement aux décisions de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), intervient également les réunions de la quatrième Commission de l'ONU, consacrées à l'examen de la situation dans les 17 territoires concernés par la décolonisation, en focalisant particulièrement sur le Sahara occidental, étant la dernière colonie en Afrique. Après la quatrième Commission, le Conseil de sécurité aura également son mot à dire sur le dossier du Sahara occidental le 16 octobre, lorsqu'il recevra un briefing de l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU, sur ses efforts visant à relancer le processus politique pour le règlement de la question sahraouie. Après le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale examinera également le dossier du Sahara occidental dans une prochaine étape. Après tout cela, le Maroc osera-t-il prétendre que le dossier est clos et qu'il a atteint tous ses buts et tous ses objectifs ? En effet, octobre est le mois de l'éveil du Maroc à la réalité qu'il a longtemps niée et tenté d'éloigner: la question du Sahara occidental est toujours posée, et son règlement implique un engagement sérieux dans des négociations directes avec le représentant légitime et unique du peuple sahraoui, le Front Polisario, dans le cadre du processus parrainé par les Nations unies.

Comme il y a, dans la même catégorie, ceux qui prennent la même précaution mais avec une métaphore. «Le chiffre prévu est dans l'épaisseur du trait». On est tenté de leur demander de quel crayon est le trait, avec la mine grasse ou la mine fine ? Ou alors l'expression habituelle qui nous dit qu'on est dans la marge d'erreur pour signifier l'incertitude étroite.

Pour ce qui est des prévisions, nous l'avons dit, ce sont les statistiques du passé qui servent de référence afin de se projeter dans l'avenir avec plus ou moins de correctifs. C'est donc de la validité du décompte passé que la projection trouve son appui.

Mais allez demander les statistiques des moyennes de la population dans les années 30 ou 40 afin de reconstituer la tendance et l'appliquer à la prévision de l'importance chiffrée de la population sur une longue période. Je rigole car sur les cartes d'identité de beaucoup d'Algériens, à cette époque, il y en a encore qui sont encore de ce monde, on pouvait lire à la date de naissance, P. 1935, soit présumé né en 1935. Aller faire des statistiques sérieuses avec ces données !

Un autre exemple d'approximation, les sondages pour les intentions de vote. On nous dit que l'étude est faite à partir d'un échantillon représentatif qui est sondé. Eh, Oh ! Personne ne m'a jamais téléphoné, qui prétend connaître mon intention de vote à partir de la déclaration de ma voisine Karima ou de mon collègue Tahar ?

Bien entendu, cette chronique est rédigée avec une tentative d'humour. Les statistiques sont envahissantes, souvent trompeuses mais tellement indispensables avec les méthodes modernes pour fonder des analyses et les projeter dans l'avenir.

La morale de cette histoire très baroque que j'ai présentée, si nous revenons aux exemples du début de l'article, est qu'en toutes circonstances la prise de recul et de discernement sont toujours indispensables. Cela pour interpréter les sondages, les statistiques et les prévisions sans perdre le contrôle de sa liberté de pensée et de ses choix. C'est en fait indéfiniment ma même conclusion, le recul et le discernement naissent de l'instruction.

Transport ferroviaire

Les chantiers de la SNTF

«Toutes lignes ferroviaires affectées par les dernières intempéries dans l'est du pays ont été rétablies alors que dans le sud-ouest du pays qui a enregistré des chutes de pluie exceptionnelles, le tronçon qui relie Béchar à Aïn Sefra est toujours fermé et en cours de réhabilitation», a indiqué, hier dimanche, le directeur général adjoint de la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF), Redha Laïb.

El-Houari Dilmi

S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, Redha Laïb a expliqué que « la volonté des pouvoirs publics est nettement affichée pour faire du rail un levier majeur de développement, puisque l'Etat a mobilisé d'importants moyens pour améliorer aussi, tant sur le plan qualitatif que quantitatif, le trafic ferroviaire en Algérie », a-t-il souligné. Citant l'exemple des deux lignes minières qui desservent la mine de Gara Djebilet dans l'ouest du pays et celle de Bled El Hadba dans l'est, le DG adjoint de la SNTF a expliqué que les travaux de réalisation de ces deux lignes ont déjà été entamées par l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF).

Concernant le transport des voyageurs, l'invité de la Radio a révélé que « la stratégie de développement du secteur qui s'étale jusqu'à 2040 dans le cadre du Schéma national de l'aménagement du territoire (SNAT), prévoit l'ouverture de nouvelles lignes en fonction des spécificités de chaque région

pour augmenter la densité du transport ferroviaire aussi bien pour les voyageurs que les marchandises ».

Toujours à propos des nouvelles lignes ferroviaires, Redha Laïb a annoncé l'ouverture prochaine de la ligne Touggourt-Hassi Messaoud et El-Bayadh-Mecheria, « cela dans le cadre de notre stratégie d'extension du réseau ferroviaire vers le sud du pays qui s'impose comme une nécessité et non un choix », a-t-il souligné. Concernant la rénovation du réseau ferroviaire national qui s'étend à près de 6.000 km, le DG adjoint de la SNTF a annoncé un plan de réhabilitation qui doit toucher notamment la rocade nord qui relie Annaba à Tlemcen héritée de l'époque coloniale, en plus de la mise à niveau d'autres tronçons prévus dans le schéma national du sous-secteur du transport ferroviaire.

Sur 17 autorails que nous avons acquis, 4 seulement sont opérationnels, les 13 autres ont été soit victimes d'actes de malveillance comme les caillassages ou les passages à niveau illicites qui provoquent des accidents», a encore révélé l'hôte de la Radio, ajoutant que cette situation « nous a amené à mettre sous

surveillance vidéo tout le réseau dans Alger et les villes environnantes qui constitue plus de 80% du trafic ferroviaire national ».

Redha Laïb a également évoqué les grands chantiers de la SNTF « qui consistent à reconstruire son organisation et sa politique commerciale grâce à une plus grande digitalisation de nos différentes structures, notamment la mise en place d'une plateforme numérique pour le paiement en ligne et l'installation prévue très prochainement de distributeurs automatiques de billets de transport ». L'invité de la Radio a également mis en valeur l'engouement suscité par l'ouverture, le 10 août dernier, de la ligne Alger-Tunis, « avec des dessertes dans les deux sens qui affichent complet », a-t-il affirmé, ajoutant qu'une partie des moyens de traction (locomotives) sera dégagée pour être dédié au transport des marchandises vers la Tunisie.

Redha Laïb a enfin annoncé la mise en exploitation de la ligne à grande vitesse sur les lignes Boughezoul-Djelfa-Laghout, en attendant la mise en service de la ligne à grande vitesse Mecheria-El Bayadh et celle de Oued Tlélat (Oran)-Tlemcen.

Logement et développement urbain

Appel à une coopération renforcée entre les villes des pays du Nord et du Sud

Les efforts de l'Algérie en matière de logement, de développement urbain et de coopération internationale ont été soulignés lors du Forum de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Onudi), "Bridge for Cities 2024", organisé à Vienne sous le thème "Solutions innovantes pour les villes de demain".

Intervenant en tant que pénéliste, le wali d'Annaba, Abdelkader Djellaoui, qui a représenté l'Algérie à cet événement tenu du 9 au 11 octobre en cours, a souligné l'importance du dialogue et d'échange d'idées et de propositions de solutions adaptées aux défis urbains, en mettant en relief les stratégies des différents programmes nationaux, engagés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avec un accent particulier sur des secteurs prioritaires tels que l'emploi, le logement, le transport, les services, la gestion des déchets et la consommation d'énergie.

M. Djellaoui a mis en avant les efforts de l'Algérie dans le secteur du logement, avec plus de deux millions de logements cons-

truits jusqu'à 2024 et un objectif similaire au titre du programme quinquennal 2025-2029.

A ce titre, il a souligné l'impact social du secteur du logement qui contribue à l'élimination de la pauvreté, la création de l'emploi et la favorisation de l'investissement dans le secteur du bâtiment, tout en précisant que la production des matériaux nécessaires se fait localement et à des prix compétitifs grâce aux coûts réduits de l'énergie et à la main d'œuvre qualifiée, formée localement dans les centres de formation professionnelle. Ces centres accueillent des chômeurs bénéficiant d'une allocation chômage, mise en place par le gouvernement durant la formation, notamment dans le secteur du bâtiment.

Par ailleurs, et au cours du segment consacré à la discussion interactive, M. Djellaoui a relevé que la génération de nouvelles opportunités d'emplois s'opère également grâce au développement économique, par la réalisation d'infrastructures portuaires et ferroviaires ainsi que par les mégaprojets, notamment le projet du phosphate qui valorise la

création d'emplois, initié par le président de la République.

Les stratégies environnementales, telles que la gestion des déchets et la promotion d'une économie verte, ont été mises en avant également par M. Djellaoui, tout comme les efforts pour développer les énergies renouvelables et l'hydrogène.

Il a aussi mis l'accent sur la numérisation des secteurs en Algérie, la transition énergétique et le soutien à l'innovation à travers le lancement de start-up, contribuant à la réduction du chômage et au développement économique en appelant à la coopération pour un avenir urbain meilleur.

En conclusion, M. Djellaoui a appelé à une coopération renforcée entre les villes des pays du Nord et du Sud, à travers des jumelages, pour partager des solutions adaptées aux réalités locales et relever les défis climatiques et socio-économiques mondiaux.

Initié en 2016, le forum de l'Onudi "Bridge for Cities" vise à promouvoir la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable dans les villes.

Réintroduction des élèves exclus

Les instructions du ministre de l'Education

El-Houari Dilmi

Dans le cadre de la série de conférences consacrées au suivi et à l'évaluation de la rentrée scolaire au titre de l'année 2024-2025, le ministre de l'Education nationale Abdellah Belaabed a présidé, samedi par visioconférence, une conférence nationale au siège du ministère en présence des cadres centraux et des directeurs de wilaya de l'Education, consacrée à la deuxième phase de l'opération de réintroduction des élèves exclus et les préparatifs du championnat national des sports scolaires.

Concernant la deuxième phase

des demandes de réintroduction des élèves exclus du système éducatif, le ministre de l'Education a instruit les directeurs de wilaya pour prendre en charge les demandes restantes, en particulier celles émanant des élèves de 3^e année secondaire.

« Toutes les demandes de réintroduction doivent être prises en charge en application des instructions du Président Tebboune, décidées lors de Conseil des ministres du 22 septembre dernier », a insisté Abdellah Belaabed.

Pour rappel, une circulaire, dans ce sens, a été envoyée aux différents directeurs de l'Education portant de nouveaux mécanismes de réintroduction. Les parents doivent inscrire

leurs enfants sur la plate-forme du ministère dédiée à cet effet, en formulant leurs demandes avec leurs comptes personnels via le lien <https://awlyia.education.gov.dz>.

Concernant le championnat national des sports scolaires prévu à partir de janvier prochain, le ministre a entendu un exposé présenté par la Commission nationale chargée de la préparation de cet événement, avant de donner des instructions pour « prendre toutes les mesures nécessaires pour la réussite de cette manifestation sportive visant à proscrire les jeunes talents et leur offrir toutes les conditions de réussite », a-t-il souligné.

Au sujet de l'évaluation de la rentrée scolaire dans ses premières semaines, notamment en ce qui concerne la prise en charge rapide des différentes situations liées à la scolarisation des élèves qui peuvent apparaître, ici et là, le ministre a suivi toutes les situations soulevées, wilaya par wilaya, instruisant le directeur de wilaya pour la prise en charge de toutes les doléances conformément aux dispositions législatives et organisationnelles en vigueur, et « surtout continuer à accueillir quotidiennement les citoyens et ce jusqu'au 31 octobre 2024 ».

Cour constitutionnelle

Tirage au sort pour le renouvellement de la moitié de ses membres

La Cour constitutionnelle a procédé, dimanche au niveau de son siège, au tirage au sort pour le renouvellement de la moitié de ses membres, a indiqué un communiqué de la même instance.

"En vertu de la Constitution, notamment les articles 186 et 188, et conformément au règlement intérieur de la Cour constitutionnelle du 10 Safar 1444 correspondant au 6 septembre 2022, notamment les ar-

ticles 10 au 17, le tirage au sort du renouvellement de la moitié des membres de la Cour constitutionnelle, a été organisé dimanche, 13 octobre 2024, au siège de la Cour constitutionnelle", précise la même source. "L'opération s'est déroulée en plénière sous la présidence du président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, en présence des membres de la Cour", conclut le communiqué.

El-Meghaïer

Saisie d'or et d'argent, 7 individus arrêtés

Les services de la Sûreté de la wilaya d'El-Meghaïer ont démantelé un réseau criminel organisé composé de sept (7) individus et saisi une quantité de métaux précieux (35 kg d'or et 37 kg d'argent), rapporte dimanche un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de ce corps constitué.

L'opération a été menée après la surveillance des mouvements suspects des membres de ce réseau criminel spécialisé dans le trafic illicite de métaux précieux, indique le document.

Elle a permis l'arrestation d'un individu à bord d'un camion semi-remorque venant d'une wilaya du Sud, dont la perquisition a abou-

ti à la découverte de 35 kg d'or, 37 kg d'argent, 5 milliards et 416 millions de centimes, et 270 millions 500 dollars cachés dans un repaire secret, précise le texte.

La poursuite des investigations sous la supervision du parquet territorialement compétent, s'est soldée par la récupération de 21 véhicules touristiques et utilitaires ainsi que l'interpellation des autres membres de ce réseau criminel au niveau des wilayas de Sétif, Tébessa et Alger, ajoute la même source.

Après achèvement des procédures légales, les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le Pôle pénal spécialisé d'Ouargla, conclut le communiqué.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA D'ORAN
NIF : 099831019295905

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 8/2024

Réalisation d'un lycée type 1000 au niveau du site des (1600+1200) LPL n° sidi el bachir commune de bir el djir , Wilaya d'ORAN - (cités d'habitat intégrées 2024) En lot unique

Partie ferme : 1- bloc pédagogique + administration + amphithéâtre + sanitaire, 2- VRD + locaux technique + mur de clôture

Partie conditionnelle : bloc logements de fonction + salle de sport

Cet avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises répondantes aux conditions :

- Certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité, activité principale en bâtiment, Catégorie 05 et plus.
- Ayant déjà réalisé au moins un ouvrage de même nature (des blocs pédagogiques au niveau des CEM ou lycée), ou ayant réalisé un projet de même envergure de catégorie C ou plus. Justifier par une attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'œuvre public (bloc logements exclus).
- Capacité financière : Ayant réalisé un chiffre d'affaires cumulé d'un montant 110.000.000,00 DA : (les bilans des trois dernières années. Visés par les services des impôts ou attestation du chiffre d'affaires).

❖ Le délai est Plafonné à 12 mois.

Les offres doivent être accompagnées obligatoires des pièces et documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

1. DOSSIER DE CANDIDATURE :

- La déclaration de candidature selon le modèle ci-joint.
- La déclaration de probité selon le modèle ci-joint.
- Les statuts pour les sociétés
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires à savoir :
- ***Capacités professionnelles :**
- Certificat de qualification et de classification, catégorie cinq 05 ou plus en cours de validité.
- Attestation de dépôt des comptes sociaux du dernier exercice.
- Extrait de rôle d'activité apuré ou accompagné d'un échéancier de paiement portant la mention « Non inscrit au fichier des fraudeurs » en cours de validité.
- Une copie de registre de commerce électronique.
- Les copies CNAS, CASNOS, CACOBATH.
- Numéro d'identification fiscale.

*Capacités financières :

Moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires (les copies des bilans Financiers des exercices des trois dernières années dument visées par les services des impôts).

*Capacités techniques :

Les moyens humains : les diplômes et les attestations d'affiliations CNAS attestation de travail,
Les moyens matériels : Les cartes grises, assurances en cours de validité et contrôle technique pour le matériel roulant; Facture d'achat pour le matériel non roulant et un procès-verbal détaillé établi par un huissier de justice pour matériel non roulant de validité d'une année lors de l'ouverture des plis;

Les références professionnelles : Les attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'œuvre publics.

*L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 1^{ère} enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° 8/2024

« DOSSIER DE CANDIDATURE »

Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres

2- L'OFFRE TECHNIQUE Comprendra :

Une déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint.

Les documents permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif répondant aux points suivants :

Le délai d'exécution.

Les moyens humains affectés au chantier par exemple : l'organigramme de l'équipe, le nombre de personnes affectées avec leurs qualifications, expériences, profils, CV, ...

Les moyens matériels affectés au projet.

Le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 2^{ème} enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° 8/2024

« OFFRE TECHNIQUE »

Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres

3- L'OFFRE FINANCIERE Comprendra :

- La lettre de soumission, jointe en annexe, renseignée en totalité, datée et signée.
- Le bordereau des prix unitaires (B.P.U), daté et signé.
- Le détail quantitatif et estimatif (D.Q.E), daté et signé.

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 3^{ème} enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° 8/2024

« OFFRE FINANCIERE »

Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres

Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° 8/2024

OBJET :

« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Le cahier des charges est retiré auprès de la Direction des Equipements Publics de la wilaya d'Oran sis à N° 52 HAI EL YASMINE 01-Bir El Djir – Oran.

Les offres doivent être déposées au siège de la Direction des Equipements Publics de la wilaya d'Oran sis à N° 52 HAI EL YASMINE 01-Bir El Djir – Oran, La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la 1^{ère} parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et au BOMOP.

Les offres doivent être déposées au plus tard à 12 h.00 le dernier jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique le même jour que celui du dépôt des offres à 13h00 au siège de la DÉP.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres De 15 jours augmentés de 03 mois soit un délai de 105 jours à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à se rapprocher de la DÉP d'Oran pendant les 10 jours qui suivent l'ouverture des plis en vue d'éventuels compléments de dossiers

Les soumissionnaires sont cordialement invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

LA DIRECTRICE



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE ABOU BEKR BELKAID DE TLEMCEN
Secrétariat général

Avis d'attribution provisoire

Appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales
N°07/SG/2024

« Acquisition d'équipements et de fournitures au profit de l'université de Tlemcen »
N.I.F de l'université : 416020000130023

Conformément aux dispositions prévues à l'article 46 de la loi 23-12 du 18 moharam 1445 correspondant au 5 aout 2023 fixant les règles générales relatives au marchés public, l'université Abou-Bekr Belkaïd de Tlemcen informe les soumissionnaires ayant participés à l'avis d'appel d'offres ci-dessus référencé, paru dans le BOMOP et les quotidiens nationaux 2024/08/28 et Quotidien 29/08/2024 qu'à l'issue de l'évaluation des offres, les lots ont été attribuée à :

Intitulé de lot	soumissionnaire	Délai jour	Note technique	offre financière (Eval) TTC	Classement
Lot N° 01: Acquisition de Mobilier de bureau	centrale d'achat si arabe 294130104291116	3	25	904 400,00	1
Lot N° 02: Acquisition matériel audiovisuel				infuctueux	
Lot N° 03: Acquisition matériel et consommable de photographie et de reprographie				infuctueux	
Lot N° 04: Acquisition et réparation matériel d'entretien et de réparation				infuctueux	
Lot n°05 :Fourniture de bureau	centrale d'achat si arabe 294130104291116	1	25	1 754 619,30	1
Lot n° 06: Cachets divers	centrale d'achat si arabe 294130104291116	1	25	93 117,50	1
Lot n°07: Produit d'entretien				infuctueux	
Lot n°08 : Frais d'impression et de copie	Djaffour abdessamad 16613010452718200000	20	25	3 351 000,00	1
Lot n°09: drapeaux nationals				infuctueux	
Lot n°10 : Documentation administrative et technique, y compris journaux et magazines spécialisés				infuctueux	
Lot n°11: Habilllements	ETS ERMICIPRO 29013350087419700000	1	25	1 915 130,00	1
Lot n°12 : Soutien logistique (fax-similés, dessin, confection de cartes, badges, droits d'enregistrement	centrale d'achat si arabe 294130104291116	1	25	475 405,00	1
Lot n°13: Activités sportives	ETS ASINAT APRO 17313490002717200000	5	25	1 016 210,02	1
Lot n°14 : Soutien logistique, y compris équipement, documentation, forums et conférences	centrale d'achat si arabe 294130104291116	1	25	1 689 681,00	1
Lot n° 15: Fournitures et équipements pour les projets de clubs scientifiques	SDC 2313026590724	7	25	5 997 600,00	1
Lot n° 16: Prix pour concours et événements	SDC 2313026590724	7	25	2 998 800,00	1

Tout recours éventuel doit être adressé à la commission sectorielle des marchés du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique dans un délai de 10 jours à compter de la date de publication du présent avis Conformément à l'article 56 du de la loi 23-12 mentionné ci-dessus , l'université Abou-Bekr Belkaïd de Tlemcen invite tous les soumissionnaires qui souhaitent de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques et financières, à se rapprocher de nos services au siège du rectorat de l'université de Tlemcen secrétariat de la sous direction des moyens généraux et de maintenance 6^{ème} étage nouveau pôle de Mansourah Tlemcen Algérie au plus tard dans un délai de trois (03) jours à compter de la première publication de l'attribution provisoire Et concernant les lots infuctueux la procédure sera relancée ultérieurement.

Fait à Tlemcen le :

Tébessa

40 bus pour le transport universitaire

La Direction des œuvres universitaires (DOU) de Tébessa a alloué 40 bus au transport des étudiants de et vers les différentes facultés et instituts de la wilaya, a déclaré dimanche le directeur de cette structure, Hassan Messai. Deux lignes ont ainsi été prévues pour transporter les étudiants, depuis le centre de Tébessa vers l'Université Cheikh Larbi-Tebessi et le pôle universitaire Abdelmadjid

Drid, tandis que quatre autres lignes desserviront des deux campus depuis les communes de Hammamet et de Bekkaria, a précisé M. Messai à l'APS. Au cours de la nouvelle année universitaire, le DOU a accueilli 5.623 étudiants répartis entre neuf (9) résidences universitaires, qui ont récemment fait l'objet d'une opération de réhabilitation, qui a donné lieu, entre autres, à la rénovation de la plomberie et

des sanitaires, en plus de la maintenance des appareils de chauffage. Le DOU de la wilaya de Tébessa assure plus de 12.000 repas par jour aux étudiants au niveau de neuf (9) restaurants universitaires, a encore indiqué le responsable, notant que les autorités locales œuvrent à la réalisation d'un restaurant central au pôle universitaire Abdelmadjid-Drid, situé dans la commune de Boulhaf Dir.

Constantine

Prendre en compte les nouvelles techniques de traitement du cancer

Les spécialistes participant aux 20èmes journées internationales de lutte contre le cancer ont insisté, samedi en clôture de cette manifestation ouverte jeudi soir à Constantine, sur la nécessité de prendre en ligne de compte les nouvelles technologies utilisées de par le monde pour le traitement des différents types de tumeurs malignes.

Au cours de la 3ème et dernière journée de cette rencontre, organisée à la salle Ahmed-Bey, dans le cadre du mois "Octobre Rose", les spécialistes présents ont présenté plusieurs communications mettant en exergue "l'augmentation du nombre de malades du cancer en Algérie" et

"l'urgence d'exploiter les nouvelles technologies dans le domaine du traitement de ce type de pathologie".

La présidente de la rencontre, le Pr Assia Bensalem, également chef du service d'oncologie à l'hôpital de Didouche Mourad, à Constantine, a indiqué dans une déclaration à l'APS, en marge des débats, que les médecins traitants et les chirurgiens spécialisés dans ce domaine "devraient tirer profit des recommandations du congrès mondial du cancer tenu en juin dernier à Chicago (USA), au cours duquel ont été passées en revue les dernières techniques chirurgicales et thérapeu-

tiques en oncologie, telles que le traitement sans mastectomie, le traitement intelligent par l'intégration de l'intelligence artificielle et la reconstruction mammaire par la pose d'organes artificiels".

Ces journées, qui ont vu la participation de plus de 500 médecins de l'intérieur et de l'extérieur du pays, ont été organisées par la Société algérienne d'oncologie médicale en coordination avec la faculté de médecine de l'université Constantine-3, l'hôpital de Didouche Mourad, la Société algérienne de formation continue en cancérologie et l'association Oncologica de Constantine pour l'aide aux cancéreux.

Batna

Des équipements pour l'hôpital d'Ain Touta

Le coup d'envoi des 7èmes journées chirurgicales consacrées aux malformations congénitales complexes chez l'enfant, organisées en coordination avec les médecins spécialistes de l'hôpital Mère-Enfant de Sidi Mabrouk, à Constantine, a été donné, samedi, à l'Etablissement public hospitalier (EPH) d'Ain Touta (Batna).

Cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 17 octobre, donnera lieu à la réalisation de plus de 100 interventions chirurgicales, dont 30 qualifiées de nature "complexe", a indiqué le directeur de l'EPH d'Ain Touta, Noureddine Nafissi.

Le même responsable a précisé, en marge du lancement de ces journées en présence du wali de Batna, Mohamed Benmalek, que tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés pour la réussite de cet événement, notamment le personnel médical spécialisé dirigé par les professeurs Hicham Choutri de l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) Mère-Enfant de Constantine et Hiyam Louchan de l'EPH d'Ain Touta.

Pour la première fois, un atelier de formation sera organisé à l'intention d'une quarantaine de chirurgiens pédiatriques venus de plusieurs wilayas du

pays, en plus d'une retransmission en direct d'interventions par laparoscopie destinées à traiter diverses anomalies des voies urinaires chez l'enfant, a ajouté M. Nafissi.

Pour sa part, le wali de Batna, Mohamed Benmalek, a révélé l'acquisition d'une Colonne d'endoscopie pour laparoscopie, de dernière génération, au profit de l'hôpital d'Ain Touta, pour un montant de 30 millions de dinars puisé du budget de la wilaya "afin de faciliter le travail du personnel encadrant les journées chirurgicales et de prendre en charge le plus grand nombre possible d'enfants".

Mila

Plus de 200 logements AADL «bientôt» livrés

Un quota de 204 logements relevant de la formule location-vente, gérée par l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL), en cours de réalisation sur le site de "Marcho", dans la commune de Mila, sera "bientôt" distribué, selon le directeur du logement, Bilal Mezaini.

Le même responsable a indiqué à l'APS, dernièrement, que la réception de ces logements est prévue "dans les prochaines semaines" avant leur distribution aux souscripteurs.

Selon la même source, le même site de "Marcho" abrite des chantiers de réalisation d'un autre ensemble de log-

ements comprenant 867 unités location-vente (AADL), 652 logements publics locatifs et 719 logements promotionnels aidés.

Pas moins de 2.000 logements publics locatifs et 950 logements promotionnels aidés seront réalisés à travers les différentes communes de la wilaya de Mila, selon M. Mezaini qui a ajouté, par ailleurs, que 3.000 aides à l'habitat rural ont également été distribuées.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

II rabie ethani 1446				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
05h29	12h34	15h45	18h16	19h34



M'sila

Plus de 300 nouvelles autorisations d'exploitation de taxis collectifs

Pas moins de 343 nouvelles autorisations d'exploitation de taxis collectifs inter-communes seront prochainement délivrées dans la wilaya de M'sila, a annoncé dimanche le directeur local des Transports par intérim, Ali Barkat.

L'opération, initiée par la direction de wilaya des Transports, concernera les opérateurs souhaitant obtenir des autorisations pour exercer le transport intercommunal par taxi, afin de desservir 38 communes de la wilaya, a indiqué M. Barkat, dans une déclaration à l'APS.

Alger

Plus de 5.000 affaires traitées par la police en un mois

Les différents services opérationnels de la sûreté de la wilaya d'Alger, ont traité, en septembre dernier, plus de 5000 affaires d'atteinte aux personnes et aux biens, de drogues et de port d'armes blanches prohibées, ainsi que des affaires de cybercriminalité, selon un communiqué de la Sûreté de la wilaya d'Alger. "Plus de 10 kg de cannabis, plus d'un 1 kg de cocaïne et une quantité d'héroïne ont été saisis durant la même période, outre 33.634 de

comprimés psychotropes de différents types et de quatre (4) bouteilles de boissons alcoolisées", précise la même source.

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de "la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes", ajoute la même source. Les services de la sûreté nationale rappellent, le numéro vert 1548, le numéro de secours 17, et l'application Allo Chorfa, mis à la disposition du citoyen pour tout signalement.

Boumerdès

Saisie de cocaïne, 5 arrestations

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) de la wilaya de Boumerdès ont procédé au démantèlement d'un réseau criminel et à la saisie d'une quantité de cocaïne et d'une somme d'argent de plus d'un milliard de centimes, selon un communiqué des services de la GN.

"Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé sous toutes ses formes, à travers le territoire de compétence du groupement territorial de la GN de Boumerdès, les unités dudit groupement ont démantelé un réseau criminel et saisi 107g de drogue dure (cocaïne), une somme de plus d'un milliard de centimes, un véhicule touristique et huit téléphones portables,

avec l'arrestation de cinq individus", précise la même source. "Les éléments du groupement territorial de la GN de Si Mustapha ont arrêté deux individus à bord d'un véhicule, la fouille de l'un d'entre eux ayant permis la saisie de 107g de drogue dure (cocaïne)", note la même source.

Après parachèvement des procédures légales, "il a été procédé à l'arrestation des autres membres de ce réseau qui seront présentés devant les juridictions compétentes pour les chefs d'inculpation de détention, transport, stockage et trafic de drogue (cocaïne et kif traité) dans le cadre d'un groupe criminel organisé et blanchiment d'argent", selon la même source.

Djelfa

Un mort et deux blessés dans une collision

Une personne est décédée et deux (2) autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu dimanche dans la wilaya de Djelfa, a-t-on appris des services de la Protection civile. Les secours du centre avancé de l'Oued Sder, appuyés par l'unité principale du chef lieu de wilaya, sont intervenus à la suite d'une collision frontale entre un véhicule touristique et un camion, au lieu-dit Ras Errih de l'axe de la RN 1, reliant Djelfa à Laghouat, a indiqué le chargé de communication auprès de la direction de la Protection ci-

vile, le lieutenant Abderrahmane Khadher. L'accident a causé la mort d'une personne âgée de 55 ans et des blessures à deux (2) autres âgées de 25 et 26 ans, assistées sur place, avant leur évacuation vers l'hôpital Moudjahid Muham Abdellah de la ville de Djelfa, selon la même source. La dépouille de la victime a été également transférée vers le même établissement hospitalier, tandis que les services compétents de la gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les causes et circonstances de l'accident.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

II rabie ethani 1446				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
05h16	12h20	15h32	18h03	19h21



Alors qu'elle est «candidate» au statut de wilaya déléguée Nécessité d'une mise à niveau de la connexion routière d'Arzew

De plus en plus disproportionné avec les besoins de mobilité réels, le réseau routier reliant la région d'Arzew au chef-lieu de la wilaya requiert une vraie mise à niveau. Confrontée en plus à une usure prononcée due à l'augmentation des flux, la vieille RN 11 est au bord de l'asphyxie. Supportant la quasi-totalité du trafic, cette desserte n'en peut plus. Elle a fort besoin de voies alternatives Oran-Arzew pour se décompresser pour le plus grand bien de la région Arzew-Bethioua-Gdyel.

Houari Saaïdia

Il est temps pour les pouvoirs publics de prendre la mesure de la situation et de passer à l'acte par la levée du gel sur les projets mis en veilleuse ou, si besoin est, concevoir une nouvelle liaison routière pour interconnecter les deux pôles d'Oran et d'Arzew. Et ce d'autant que cette dernière daîra aspire à un statut de wilaya déléguée par le biais d'un (éventuel) décret présidentiel à venir, et ce pour se donner des moyens de gestion et de développement plus efficaces et, en tout cas, bien plus consistants que ceux du mode APC qui l'a enfoncée dans une position incongrue. Le moins qu'on puisse dire, c'est que le réseau routier n'a pas suivi au pas cadencé le développement socio-économique de la région d'Arzew. C'en est même le maillon faible si l'on pousse l'analyse. Avec en tout et pour tout une liaison routière « coaxiale », qui de plus est vétuste et saturée, en guise de trait d'union avec le chef-lieu de wilaya, la zone d'Arzew reste plutôt mal desservie. Totalement redessinée dans les années 1980, la section propre à la wilaya d'Oran de la RN11 (Algér-Oran), qui pour l'histoire a mis du temps à être réalisée en entier avant d'être promue au rang de Route nationale n°11 en 1910, et ce avec la création d'un grand évitement à double voie de Bethioua, Arzew, Hassi Mefsoukh et Gdyel, a été « collée » ensuite avec l'ex-CW 32 (reclassé RN11 à cet effet) entre Gdyel et Oran. Depuis, on a beau retoucher cette RN11 par petits tronçons intermittents, cette liaison autoroutière est aujourd'hui au bord de la saturation et ne répond plus aux normes, y compris sécuritaires, si bien qu'elle assure près de 90% du trafic Oran-Arzew. Et ce n'est pas par hasard que cette route soit l'un des axes les plus meurtriers à l'échelle nationale. Et l'un

des plus dangereux aussi, potentiellement du moins, du fait qu'il s'agit d'un trajet de transit à grand flux pour le transport d'hydrocarbures par camion-citerne.

MANQUE D'ENTRETIEN

Le rapport dressé dernièrement par la commission APW d'aménagement du territoire et du transport, consacrant un grand chapitre à l'état des lieux du réseau de la partie Est de la wilaya, est une preuve de plus -si besoin est- de la disproportion de cette connexion par rapport aux paramètres géographiques, démographiques et économiques du territoire qu'elle dessert. Le document de cette commission n'a fait que consigner les carences relevées dans le circuit routier intramuros et extramuros de la zone Gdyel-Bethioua-Arzew, sur le plan entretenir seulement, en prenant soin d'y insérer un ensemble de recommandations pour y remédier. Mais, en vérité, le mal est bien plus profond. En ce sens que les multiples points faibles du réseau routier desservant ce périmètre étendu ne peuvent être tous traités rien que par des opérations PCD ou autres sous l'intitulé : réhabilitation et thèmes corollaires. Ce dont a besoin cette partie du corps de la wilaya, notamment son centre névralgique Arzew-Bethioua, ce sont des projets structurants en matière d'accessibilité. Si la voie ferrée est passée à la grande vitesse avec les projets dernièrement réalisés, ceux en cours et ceux projetés à court et moyen termes, la voie routière, elle, traîne le pas, se contentant d'actions de raccommodage.

PROJETS EN MODE «GELÉ»

Faute de projets structurants donc en matière de connexion routière, Arzew et villes alentours (Sidi Benyebka, Bethioua,

Aïn El Bia, Mers El-Hadjad...), pôle pétrochimique inclus, est desservie au strict minimum, voire bien en deçà. Le gel qui frappe toujours le projet de la liaison entre le port d'Arzew et l'Autoroute Est-Ouest et, dans un moindre degré, celui de la voie littorale Arzew-Oran via Cap Carbon et Kristel (Corniche Est), n'arrange en rien la situation. Ficelée depuis plus de 15 ans et remise depuis au fond d'un tiroir, l'étude de la pénétrante autoroutière devant relier la ville d'Arzew et son port à l'Autoroute Est-Ouest, appelée sommairement pénétrante du port d'Arzew, n'est pas près de revoir le jour. Bien qu'il relève du Schéma directeur routier et autoroutier 2005-2025, élaboré par le ministère des Travaux publics dans le cadre du plan national d'aménagement du territoire, ce projet structurant fait encore et toujours les frais de l'austérité budgétaire. Il est à rappeler que c'est le bureau d'études SETOR qui a confectionné l'étude du projet de cette grande voie qui servira à la fois de contournement de la ville pour le poids lourd et de jonction rapide entre le centre d'Arzew et l'Autoroute Est-Ouest.

Relevant du PCSC au titre de l'exercice 2010, ce projet a un double objectif. D'abord, il permettra de relier le port d'Arzew à l'autoroute Est-Ouest. Ensuite, il mettra en place une jonction autoroutière, entre l'infrastructure portuaire d'Arzew et la bretelle autoroutière d'Oran. Prévu sur près de 40 km, cet itinéraire passera par les territoires de six grandes localités: Arzew, El Mohgoun, Hassi Mefsoukh, Benfréha, Boufatis et Oued Tlèlat. La réalisation d'une telle pénétrante entre la ville d'Arzew et son pôle pétrochimique portuaire ainsi que toute la zone industrielle intégrée et l'Autoroute Est-Ouest induira des avantages certains pour l'ensemble de la région.

Chambre de l'agriculture d'Oran Distribution de 3.822 cartes professionnelles magnétiques

Dans le cadre de la modernisation des services de la Chambre d'agriculture, 3.822 nouvelles cartes professionnelles magnétiques ont été délivrées aux agriculteurs de la wilaya d'Oran cette année, grâce à l'application «Ghorfati». Ces cartes, équipées de QR codes, regroupent toutes les informations essentielles sur leur titulaire, simplifiant ainsi les démarches administratives, notamment auprès des banques. La Chambre d'agriculture, qui compte environ 14.635 agriculteurs affiliés, dont plus de 1.000 femmes, a mené une vaste opération de mise à jour et de purification des dossiers

pour garantir l'intégrité et la sécurité de ces nouvelles cartes. Cette démarche vise à prévenir toute utilisation abusive des anciennes cartes et à faciliter la transition vers les nouveaux dispositifs.

Les nouvelles cartes remplacent les anciens documents papier, notamment les «cartes vertes», offrant ainsi aux agriculteurs de nombreux avantages, notamment l'accès aux programmes de soutien agricole. En plus de réduire les formalités administratives, cette initiative marque une étape vers la dématérialisation des processus, favorisant un environnement sans papier. Les agriculteurs de la

région sont invités à se rendre auprès des services de la Chambre d'agriculture pour mettre à jour leurs dossiers et obtenir leur carte professionnelle magnétique. Ces cartes sont essentielles non seulement pour gérer les données personnelles des agriculteurs, mais aussi pour faciliter leur participation à divers projets de développement dans le secteur agricole. Cette initiative s'inscrit dans une démarche plus large visant à réduire les obstacles auxquels font face les agriculteurs et les investisseurs, tout en améliorant l'efficacité des services publics.

J. B.

EHU 1^{er} Novembre La nouvelle plateforme numérique éducative «Fermli» lancée

Une nouvelle plateforme numérique éducative «Fermli» a été officiellement lancée la semaine passée au sein de l'Établissement hospitalier universitaire «1^{er} Novembre 1954» d'Oran. Ce projet innovant, le premier de son genre à l'échelle nationale, est l'initiative de M. Khither Mohamed Abdessalem, infirmier de santé publique, et vise à transformer l'apprentissage dans le domaine des soins infirmiers en Algérie. Fermli se distingue par son contenu pédagogique riche, regroupant des cours théoriques et pratiques accessibles via une interface intuitive. M. Khither Mohamed Abdessalem a exposé lors de cet événement les fon-

ctionnalités de la plateforme, expliquant son mode d'accès et les types de contenus disponibles. Ces derniers sont créés sous la supervision de professeurs et chercheurs hospitaliers, garantissant une information de qualité.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la digitalisation du secteur de la santé, un objectif soutenu par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui encourage la numérisation des services et la promotion des projets portés par la jeunesse. La plateforme Fermli représente ainsi une avancée significative pour l'éducation et la formation des infirmiers en Algérie, offrant aux étu-

dants et aux praticiens un outil innovant pour enrichir leur parcours académique et professionnel. Notons que l'événement de lancement a réuni plusieurs figures du milieu hospitalo-universitaire, telles que le Professeur Toumi Houari, président du conseil scientifique, ainsi que le Professeur Lellou Salah et le Professeur Lahmar Miloud. Le directeur de la recherche au Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle d'Oran était également présent, aux côtés de l'administration de l'établissement, représentée par le secrétaire général et les directeurs exécutifs.

J. B.

Le recensement des familles au terrain Miranda achevé L'enquête ménage lancée

K. Assia

L'opération de recensement des familles occupant le terrain dit «Miranda» dans le quartier de Ras El Aïn a été achevée. En effet, la commission en charge du dossier a entamé la seconde étape qui est le lancement de l'enquête ménage afin de vérifier si toutes les familles recensées répondent aux critères exigés pour bénéficier d'un logement social et ce dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire. Selon des sources à la commune d'Oran, on saura que les enquêtes ont été lancées et tout sera passé au peigne fin pour enfin connaître et identifier les véritables bénéficiaires de ce programme, une véritable bouffée d'oxygène pour les occupants de ce terrain.

En effet, les responsables locaux ont prévu une troisième opération de relogement qui sera programmée dans les mois à venir. Celle-ci permettra de régler de manière définitive le problème de l'habitat précaire à Ras El Aïn, avait annoncé, il y a quelques mois, le wali d'Oran M. Saïd Sayoud.

Les deux opérations lancées en octobre 2023 et 24 avril 2024 ont permis de reloger 1.423 familles et 883 familles soit un total de 2.306 occupants de ces habitations précaires et de récupérer une superficie globale de plus de 20 hectares. Un acquis considérable pour les autorités locales du fait que ces habitations précaires se trouvaient à quelques encabulations du mont Murdjajjo, une véritable plaie pour l'environnement et surtout pour le tourisme. Toujours dans le cadre de l'éradication de l'habitat précaire, 1.111 familles résidant dans la cité 500 logements «Batimate Taliane» du quartier Es-Seddkia ont été relogées au site 1.201 logements publics locatifs situés dans le quartier «Pépinière» dans la commune de Bir El-Djir. 1.087 familles qui vivaient dans le bidonville «CUMO» et 665 autres familles au bidonville «Sbika» dans la commune d'Es-Sénia ont été relogées dans des logements publics locatifs de type F3 à Bethioua et Oued Tlèlat.

Pour rapprocher les abonnés et améliorer la prestation La SEOR ouvre son guichet clientèle à Boufatis

Àvec plus de 450.000 abonnés à travers les 26 communes de la wilaya, la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran SEOR ne cesse de se déployer avec l'ouverture, à partir du mardi 15 octobre, d'un guichet SEOR au sein de l'APC de Boufatis relevant de la daïra de Bir El Djir. Celui-ci sera opérationnel tous les mardis de 9 heures du matin à 15h de l'après-midi ce qui permettra aux habitants de régler leurs factures et de bénéficier de toutes les prestations offertes par la société. En effet, ce projet réalisé en coordination avec le président de l'APC de Boufatis

K. Assia

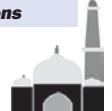
ILS NOUS ONT QUITTES HIER

BENHAMAMOUCHE Fatima-Zohra, 84 ans, Cité Protin
MEBARTACHE Israa, 14 jours, Tafraoui
JILALI Rabhia, 51 ans, Les Planteurs
BENKHELIFA Fercha, 68 ans, Les Amandiers

Horaires des prières pour Oran et ses environs

11 rabie ethani 1446

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
05h45	12h49	16h02	18h33	19h50



Chlef

Plus de 402 millions de DA de produits saisis par la douane

K. Assia

Quelque 207 opérations de saisies de marchandises ont été effectuées par les services de la direction régionale des douanes de Chlef durant les neufs premiers mois de l'année, selon un bilan de ces services. Il s'agit de marchandises à caractère commercial et de produits prohibés selon des sources douanières précisant que le montant global de ces saisies s'élève à plus de 402 millions de dinars. Les services de cette direction qui couvre les wilayas de Chlef, Mostaganem, Aïn Defla, Relizane, Tiaret et Tissemsilt, ont saisi, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le trafic des stupéfiants, plus de 3 quintaux de kif

traité, 102 gr de cocaïne et 71. 946 comprimés psychotropes de différentes marques.

Les douaniers ont également saisi un fusil de chasse, deux pistolets et 52 cartouches. Le même bilan fait état de la saisie de 5 drones, 12 caméras de surveillance, 34 talkies walkies, 34 paires de jumelles, une quantité de 478, 2 gr d'or, un montant de 303 faux euros et 149 381 unités de produits pyrotechniques.

C'est au cours de contrôles des passagers en provenance de l'étranger que les douaniers ont découvert ces marchandises dissimulées souvent dans des cachettes que les propriétaires ont soigneusement aménagées pour échapper au contrôle et à la vigilance de ces services compétents,

des produits interdits à l'importation.

Toujours dans le cadre de ces opérations de contrôle, les douaniers ont intercepté 271 cartouches de cigarettes, 41 400 unités de chema, 1.590 pièces détachées, 21.942 unités de produits cosmétiques, 1184 effets vestimentaires, 33 sacs de vêtements usagés en plus de 6 d'appareils médicaux usagés. Tout en soulignant les efforts déployés dans le renforcement des contrôles et dans la protection de l'économie nationale, les douaniers précisent que ces contrôles renseignent sur la stratégie mise en place afin de lutter contre la contrebande, le trafic des stupéfiants et toute pratique frauduleuse pouvant porter atteinte à la santé publique et à l'économie nationale.

Tissemsilt

La Santé dotée de 4 nouvelles ambulances

Le secteur de la santé de la wilaya de Tissemsilt a été renforcé par quatre nouvelles ambulances, a-t-on appris auprès du directeur de la Santé et la Population, Bahaeddine Fatmi. La réception de ces ambulances a été effectuée en deux lots, dans le cadre du programme complémentaire de développement du secteur de la santé consacré par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la wilaya de Tissemsilt. Il a souligné que 10 ambulances ont été réceptionnées, dans un premier lot, annonçant que d'autres opérations d'acquisition de 16 autres ambulances suivront, sachant que le secteur a bénéficié de 30 ambulances au titre du même programme.

Le même responsable a affirmé que les ambulances réceptionnées devront renforcer le parc du transport du secteur de la santé, notamment les communes éloignées, ce



qui facilitera les opérations de transport des malades de et vers les hôpitaux de la wilaya.

Il a ajouté que les blocs opératoires des établissements publics hospitaliers

de la wilaya de Tissemsilt, Bordj Bou-Nâma et Theniet EL Had ont été renforcés, dernièrement, par des appareils de réanimation et anesthésie dans le cadre du budget de la wilaya.

Naâma

Risques d'inondations : comment éviter le pire ?

La direction de la Protection civile de la wilaya de Naâma a lancé, samedi, une caravane de sensibilisation ciblant les citoyens résidant au niveau des cités se trouvant à proximité des oueds, dans le cadre de la prévention des crues pouvant être provoquées, en hiver, a-t-on appris de cette direction.

Le chef du service de prévention auprès de la direction locale de la Protection civile, le capitaine Medjahed Sli-mane, a souligné que cette caravane, organisée en collaboration avec les directions des ressources eau et des travaux publics, a été lancée à partir de la cité "Moulay Hachemi" de Aïn Sefra

pour silloner différentes agglomérations et villages, ainsi que les cités des communes de Aïn Sefra, Moghrar, Mecheria, Djenniene Bourezk et Sfisia, et ce, jusqu'à fin octobre en cours.

Cette campagne touchera également les élèves des établissements scolaires des différentes communes, afin de les sensibiliser aux dispositions préventives efficaces pour faire face aux risques d'inondations, notamment en évitant de déverser les débris de construction et les déchets inertes dans les oueds et les déchets solides dans les égouts, entre autres, a ajouté le même responsable.

L'objectif de cette opération, qui

s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale de prévention contre les risques d'inondations, a été initiée par la Direction générale de la Protection civile, au début de ce mois, sous le slogan "Une chaleur sûre... Un hiver sans accident".

Au cours de cette campagne de sensibilisation, des brochures sont distribuées, expliquant comment agir lors de l'apparition de tels phénomènes naturels, ainsi que les moyens et équipements à mettre en œuvre, permettant au personnel de la Protection civile d'intervenir lors d'éventuelles inondations et de fortes pluies, souligne-t-on.

Relizane

La production de céréales affectée

Un volume de production évalué à plus de 85.292 quintaux de céréales, toutes variétés confondues, a été réalisé dans la wilaya de Relizane, à l'issue de la saison agricole 2023-2024, selon la direction locale des Services agricoles (DSA).

La même source a précisé que cette récolte a été engrangée à l'issue de la campagne moisson-battage, clôturée récemment, ayant ciblé une superficie globale estimée à 13.216 hectares, répartis à travers diverses zones céréalières de la wilaya.

Le volume de production réalisé est réparti à raison de 65.000 quintaux

(qx) de blé dur, 8.643 qx de blé tendre, 10.194 qx d'orge et 1.443 qx d'avoine, a fait savoir la DSA, qui a fait observer que le taux de rendement est estimé, cette année, à 6 quintaux à l'hectare.

Les coopératives des céréales et de légumes secs (CCLS) de Relizane et de Oued R'hiou ont réceptionné, de leur côté, plus de 72.000 qx de cette production, dont 62.000 qx de blé tendre, près de 8.000 qx de blé tendre et près de 2.000 qx d'orge.

La production céréalière a été affectée, cette année, à plus de 90% par les effets combinés de la sécheresse

et du stress hydrique, a fait observer la DSA, ajoutant que sur les 116.000 hectares emblavés "13.216 hectares seulement ont été épargnés par les effets induits par ces aléas climatiques" ayant contraint les agriculteurs de la région au fauchage des superficies affectées par la sécheresse et la transformation des récoltes en aliments pour bétails.

Les zones céréalières les plus touchées sont celles Sidi M'hamed Benali, Oued Slam, Mendes, Zemmoura, Oued Yaïch, Ouled Sidi El-Mihoub, Belacel, Bouzegza et Relizane, a-t-on indiqué de même source.

Mascara

Saisie de kif, deux arrestations

Les services de la Sûreté de daïra de Mohammadia ont saisi, récemment, une quantité de 1,3 kilo de kif traité et arrêté deux individus impliqués dans la même affaire, indique un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya.

Selon la même source, l'opération est intervenue à la suite d'informations parvenues aux services de police, faisant état d'une prochaine "transaction" entre deux individus, concernant une

quantité de drogue dans la ville de Mohammadia. Agissant sur la base de ces informations, les policiers ont procédé à la filature et à la surveillance des agissements des deux suspects, avant de les arrêter au moment où ils se trouvaient à bord d'un motocycle, en possession d'une quantité de kif traité estimée à 1,3 kilo. Les deux mis en cause ont été déférés devant le procureur de la République près le tribunal de Mohammadia qui les a placés sous mandat de dépôt.

Mostaganem

Un réseau de passeurs démantelé

Les éléments de la brigade de lutte contre le trafic de migrants de la Sûreté de wilaya de Mostaganem ont réussi à démanteler un réseau spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par mer composé de 7 individus, indique un communiqué de ce corps de sécurité. La même source a précisé que l'opération est intervenue à la suite d'une plainte émanant de personnes ayant déclaré avoir été victimes d'escroquerie de la part de deux instigateurs principaux de traversées clandestines par mer, via le réseau social "Tik tok".

Selon les plaignants, les deux suspects leur ont subtilisé une somme de 2,3 millions de dinars qu'ils leur avaient exigée afin de les "accepter" comme candidats à lémigration clandestine à partir de l'une des plages du littoral mostaganemois, a fait savoir la même source.

Les investigations approfondies menées par les policiers de la sûreté de wilaya ont permis d'identifier et d'arrêter les deux principaux investigateurs de cette activité illégale, ainsi que 5 de leurs complices, la récupération d'une somme d'argent évaluée à 850.000 dinars et des comprimés psychotropes découverts chez l'un des suspects arrêtés, a-t-on expliqué.

Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des mis en cause, dont un faisait l'objet d'un mandat d'arrêt pour son implication dans deux affaires similaires. Ils devront répondre des chefs d'accusation de planification de sorties illégales du territoire national, via un accès non frontalier en contrepartie de bénéfices financiers.

Les 7 individus ont été présentés devant le Parquet près le tribunal de Mostaganem, conclut le communiqué de la Sûreté de wilaya.

Béchar

Conventions entre la Formation et des partenaires économiques

Deux conventions de partenariat ont été signées dernièrement à Béchar entre le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels et des partenaires économiques locaux, dans le but d'assurer la formation d'une main d'œuvre qualifiée et des stages pratiques aux stagiaires. Deux (2) conventions ont ainsi été signées entre la direction locale du secteur de la Formation et de l'enseignement professionnels et le groupe industriel public Agro-Div, spécialisé dans la production de pâtes alimentaires et autres produits alimentaires conditionnés, et l'antenne locale de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH). La signature de ces deux conventions vise,

en plus de la prise en charge des apprentis inscrits dans les différents établissements du secteur, la mise en place d'un espace de stages pratiques aux stagiaires ayant choisi une formation dans des spécialités en relation avec les activités de ces deux établissements publics, a souligné le responsable du service de formation à la direction locale du secteur de la Formation et de l'enseignement professionnels, Abdellah Chafi.

Pour cette nouvelle rentrée, le secteur enregistre l'inscription de 2.698 nouveaux stagiaires et apprentis sur les 4.000 postes pédagogiques offerts cette rentrée.

Ces nouveaux stagiaires seront accueillis au niveau des trois (3) Instituts nationaux spécialisés de la formation professionnelle (INSFP), neuf (9) Centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), sept (7) établissements de formation privés et un Institut national de formation et d'enseignement professionnels à distance, a ajouté M. Chafi.



LUNDI

Vols Départs

01h05: Oran - Djeddah Air Algérie

08h00: Oran - Paris(ORY) Air Algérie

08h00: Oran - Lille Air Algérie

09h00: Oran - Marseille Air Algérie

13h00: Oran - Istanbul Turkish Air

14h50: Oran - Paris(CDG) Air Algérie

15h20: Oran - Alicante Air Algérie

15h50: Oran - Paris(ORY) Transavia

16h15: Oran - Médine Air Algérie

17h30: Oran - Médine Saudia

17h45: Oran - Marseille Volotea

22h55: Oran - Bordeaux Volotea

Vols Arrivées

12h00: Istanbul - Oran Turkish air

13h35: Marseille - Oran Volotea

14h05: Paris(ORY) - Oran Air Algérie

14h30: Lille - Oran Air Algérie

14h45: Djeddah - Oran Air Algérie

14h50: Paris(ORY) - Oran Transavia

15h40: Bruxelles - Oran TUI

15h55: Djeddah - Oran Saudia

16h45: Marseille - Oran Volotea

18h20: Alicante - Oran Air Algérie

21h00: Paris (CDG) - Oran Air Algérie

21h30: Paris (CDG) - Oran Air Algérie

21h55: Bordeaux - Oran Volotea

MARDI

05h35: Médine - Oran Air Algérie

06h50: Marseille - Oran Volotea

08h40: Paris(ORY) - Oran Air Algérie

08h44: Lyon - Oran Transavia

09h10: Djeddah - Oran Air Algérie

12h00: Paris(CDG) - Oran Air Algérie

12h00: Istanbul - Oran Turkish Air

12h55: Montpellier - Oran Air Algérie

13h35: Marseille - Oran Air Algérie

14h05: Paris(ORY) - Oran Air Algérie

14h25: Lyon - Oran Transavia

14h35: Toulouse - Oran Air Algérie

15h20: Tunis - Oran Tunisair

18h35: Nantes - Oran Transavia

19h00: Istanbul - Oran Air Algérie

21h00: Paris (CDG) - Oran Air Algérie

21h40: Paris (CDG) - Oran Air Algérie

22h45: Alicante - Oran Air Algérie

VOLS NATIONAUX

Vols DÉPARTS

LUNDI

Oran - Alger 06h00

Oran - Alger 09h05

Oran - Alger 09h30

Oran - Alger 15h05

Oran - Alger 16h20

Oran - Alger 17h45

Oran - Alger 23h25

Oran - Constantine 08h00

Oran - Adrar 12h15

Oran - Annaba 13h15

Oran - Béchar 18h55

Alger - Oran 07h00

Alger - Oran 10h30

Alger - Oran 13h00

Alger - Oran 16h45

Alger - Oran 21h20

Alger - Oran 21h25

MARDI

Oran - Alger 06h00

Oran - Alger 09h05

Oran - Alger 15h40

Oran - Alger 23h30

Oran - Constantine 08h40

Oran - Constantine 10h00

Oran - El Oued 14h10

Oran - Adrar 21h30

Alger - Oran 07h00

Alger - Oran 08h00

Alger - Oran 13h25

Alger - Oran 20h00

Alger - Oran 21h25

TRAIN - SNCF



DÉPART ARRIVÉE

----- ORAN - ALGER -----

06h00 11h05

08h00 12h00

14h00 19h25

17h00 21h07

----- ALGER - ORAN -----

05h50 12h05

08h00 12h00

14h00 19h26

17h00 20h59

ORAN - ARZEW

05h00 05h48

08h30 09h15

13h40 14h20

17h05 17h53

ARZEW - ORAN

06h30 07h22

09h30 10h15

15h00 15h45

18h30 19h18

ORAN - Aïn Témouchent

08h10 09h15

13h30 14h35

17h02 18h07

Aïn Témouchent - ORAN

05h57 07h04

10h30 11h34

14h40 15h44

ORAN - TLEMCEN

12h50 15h12

16h00 18h32

TLEMCEN - ORAN

05h51 08h09

10h00 12h22

TLEMCEN - MEGHNIA

17h00 19h42

MEGHNIA - TLEMCEN

05h00 06h06

06h00 07h24

ORAN - SBA

12h50 13h55

15h20 16h24

16h00 17h11

17h10 18h32

21h00 22h08

SBA - ORAN

05h30 06h47

06h34 07h44

07h06 08h09

07h23 08h24

09h22 10h24

11h22 12h22

ORAN - CHLEF

06h00 08h26

08h00 10h00

14h00 16h28

16h15 18h35

CHLEF - ORAN

06h30 09h00

09h24 12h05

10h00 12h00

17h18 20h01

ORAN - RELIZANE

14h00 15h26

15h45 17h13

17h00 18h12

17h30 19h10

RELIZANE - ORAN

05h45 07h32

07h15 08h54

10h36 12h05

18h32 20h01

20h34 21h49

ORAN - SAIDA

14h40 17h13

SAIDA - ORAN

07h18 10h10

ORAN - BECHAR

10h20 17h11

21h00 07h45

BECHAR - ORAN

06h00 13h10

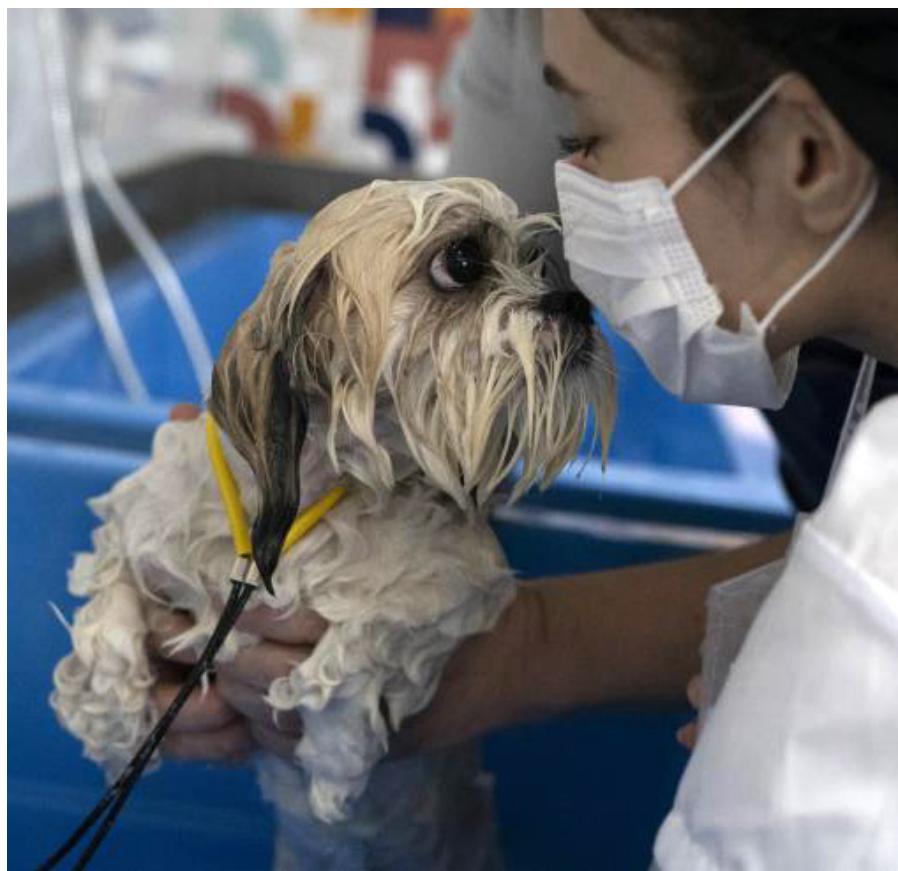
22h00 07h44

HÔTEL LIBERTÉ - ORAN

<img

Avec le boom des spas pour animaux «Vie de chien» rêvée au Brésil

Yoga, reiki, bains d'ozone... Au Brésil, pays qui compte quatre fois plus d'animaux de compagnie que d'enfants, l'expression «vie de chien» peut prendre un tout autre sens.



Tous les traitements disponibles pour les êtres humains existent aujourd'hui pour les toutous», dit à l'AFP Eliane Rodrigues, propriétaire du «Starpet Dog Spa» dans un quartier de classe moyenne de Brasilia.

Dans ce centre de bien-être, les chiens peuvent suivre une «chromothérapie», un traitement à base de faisceaux lumineux, ou des soins complets du pelage, hydraté et shampouiné avec des produits spéciaux «détox». Et pour les chiens plus anxieux, le spa met à disposition un espace «lowstress».

«Avant, les gens ne s'occupaient pas vraiment de leurs chiens. On leur donnait des restes de nourriture et on les lavait avec n'importe quoi, parfois même du liquide vaisselle», rappelle Eliane Rodrigues. «Aujourd'hui, on fait beaucoup plus attention», insiste-t-elle, tandis qu'une des ses employées examine le pelage d'un chien à l'aide d'un microscope numérique.

«MEMBRES DE LA FAMILLE»

Le Brésil compte 160 millions d'animaux de compagnie, dont 62 millions de chiens et 30 millions de chats, selon l'Institut Pet Brasil, qui représente plusieurs entreprises du secteur. Un total largement supérieur à la population brésilienne de moins de 14 ans (40 millions).

Le Brésil (212 millions

d'habitants) a vu son taux de natalité chuter ces 20 dernières années, en raison notamment de l'accroissement de sa classe moyenne, et «les animaux sont devenus des membres de la famille», estime Eliane Rodrigues.

«C'est plus que des enfants, car les enfants, quand ils grandissent, ils s'en vont. Les animaux, eux, ils restent», dit une de ses clientes, Silvana Matos, qui tient dans ses bras deux loulous de Poméranie au pelage blanc soyeux.

Elle est venue pour la première fois au spa pour chiens il y a trois ans, pour soigner l'un d'eux, Bento, qui souffrait d'alopecie, maladie qui provoque une perte de poils.

L'autre, Fénix, est le «chouchou» des employées, qui adorent le dorloter lors des séances d'hydratation du pelage.

MARCHÉ FLEURISSANT

Entre l'alimentation et les bains mensuels, le coût pour choyer Bento et Fénix est entre 500 et 800 réais mensuels (80 à 130 euros), estime Eliane Rodrigues.

Mais «quand on aime, on ne compte pas», affirme Silvana Matos, professeure de mathématiques et agente immobilière.

Le marché des animaux de compagnie a dégagé un chiffre d'affaires de 68,7 millions de réais (11,4 millions d'euros) au Brésil en 2023, une augmentation de 14% par rapport à l'an-

née précédente, selon l'Institut Pet Brasil.

Les croquettes et des consultations chez le vétérinaire représentent le gros de ce chiffre d'affaires, mais ce marché comprend aussi à présent des traitements comme la chiropractie ou l'acupuncture.

«Je ne me suis jamais autant occupé d'une personne», raconte Marco Barroso, musicien de 54 ans qui paie des séances d'acupuncture chaque semaine à son chien Lino, atteint d'un cancer à une patte. «Je n'ai jamais voulu d'enfant, car je pensais que cela serait trop prenant, mais finalement voilà où j'en suis arrivé», reconnaît-il.

«BIEN-ÊTRE ÉNERGÉTIQUE»

«L'univers des animaux de compagnie a beaucoup changé ces dernières années, il y a de nouveaux savoirs, de nouvelles études», explique Fernanda Rizzon, propriétaire de l'établissement «Banho dos Gatos» (Le Bain des chats).

Après un bon toilettage, les félins peuvent suivre une séance de reiki.

Cette méthode d'origine japonaise consiste à poser la main sur le corps d'une personne (ou d'un animal) pour lui transmettre de l'«énergie vitale» et soulager le stress et d'autres maux.

«Au-delà de la bonne santé physique, on veut leur apporter un bien-être énergétique», décrit Mme Rizzon, tout un caressant un de ses «chat-patient».

SORFERT –Algérie SPA
COMPLEXE D'AMMONIAC ET D'URÉE
Zone Industrielle d'Arzew
Siège social
Cité « Point du Jour », Route de Wilaya N° 32,
Section 387, Ilot N° 83 –Oran

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°08/SO/D.MNT/2024

La Société SORFERT Algérie Spa, sise à Cité «Point du Jour», Route de Wilaya n° 32, Section 387, Ilot n° 83 Oran, lance un avis d'appel d'offres National Ouvert portant :

LA PRESTATION DE SERVICE PORTANT REALISATION D'UNE ETANCHEITE INTEGRALE STRATIFIÉE SUR UNE TOITURE EN TOLE NERVUREE -HANGAR DE STOCKAGE UREE 072 - POUR LE COMPTE DU COMPLEXE D'AMMONIAC ET D'UREE SORFERT ALGERIE SPA.

Le cahier des charges précisant les conditions et modalités de soumission est mis par la Direction Juridique à la disposition des soumissionnaires intéressés contre remise d'un justificatif de virement d'une somme de Dix Milles Dinars (10 000DA) versée à la Banque Extérieure d'Algérie Agence El Marsa N°11 rue Fertas Mohamed Arzew (Oran) au compte

N° RIB : 002000700702200046 70.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges précisant les conditions et modalités de soumission en envoyant par courrier électronique une copie du Registre de Commerce et le reçu de virement à : LEGAL@sorfert.com

Le dossier d'appel d'offres accompagné des documents réglementaires conformément aux prescriptions du cahier des charges devra être fourni sous pli anonyme.

L'offre technique, ne devra en aucun cas, comporter des indications relatives aux prix et aux coûts.

L'offre doit être transmise ou déposée auprès du service BOG de Sorfert Algérie, sis à Cité « Point du Jour », Route de Wilaya n° 32, Section 387, Ilot n° 83 Oran, sous double pli cacheté, l'enveloppe extérieure devra comporter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/SO/D.MNT /2024

« La prestation de service portant réalisation d'une étanchéité intégrale stratifiée sur une toiture en tôle nervurée -Hangar de stockage urée 072

OFFRE TECHNIQUE -A NE PAS OUVRIR-

La date limite de réception des offres techniques est fixée au 11/11/2024 à 12h : 00.

La date d'ouverture des plis techniques est fixée au 11/11/2024 à 14h00.

La présente publication valant invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis.

La Direction Générale

CAN-2025 : aujourd'hui à 17h00 : Togo-Algérie Les Verts pour le billet à la phase finale

M. Zeggai

Arracher la qualification à la phase finale de la prochaine CAN, tel est l'objectif recherché par les nôtres cet après-midi au stade de Kégué à Lomé face au Togo dans un match comptant pour la quatrième journée des éliminatoires. Alors, les Verts parviendront-ils à valider avant terme leur qualification à la phase finale de la CAN 2025 ? Mis à part les forfaits des deux défenseurs, Mohamed Farsi et Jaouen Hadjam, les conditions d'avant-match semblent favorables aux Algériens, notamment sur le plan psychologique après leur éclatante victoire acquise à Annaba. Le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, a déjà affirmé que son équipe est prête pour le match d'aujourd'hui à Lomé et que les joueurs sont conscients de l'importance de l'enjeu de cette rencontre.

Le coach national veut assurer dès cet après-midi la qualification, ce qui lui permettra d'aborder les autres matches avec confiance et de préparer les éliminatoires de la Coupe du monde 2026. Pour cela, la gestion du match est déterminante et le staff technique national est appelé à trouver les solutions pour faire face à l'agressivité des Togolais et au combat physique qu'ils entendent imposer. L'entraîneur national va-t-il apporter des changements dans l'équipe type ? Cela dépendra essentiellement de la forme des joueurs, de leur adaptation à son système de jeu, de leurs dispositions étant donné que dans ce genre de



matches, la notion du duel est déterminante. Avec l'absence des Farsi et Hadjam, ça ne devrait pas connaître de grands chamboulements en défense qui a montré parfois des signes d'affolement. Vladimir Petkovic pourrait entamer la partie avec une arrière-garde renforcée dans le but d'absorber la pression de l'adversaire et le mettre en doute. Le retour à la stratégie du match contre le Libéria n'est pas à écarter.

Avec une charnière centrale composée de Bensebaïni et Tougaï avec en plus peut-être Madani ou Touba pour libérer les Mandi et Aït-Nouri dans leurs couloirs respectifs. Dans l'entrejeu, Petkovic n'a pas l'embarras du choix en raison de forfaits des Bennacer et Bentaleb. Zerrouki et Aouar sont partants et seront épaulés par Boudaoui à la place de Zorgane. En attaque, Mahrez et Benrahma pourraient être reconduits aux côtés de Gouiri, alors que Bouanani et Amoura seront les secrétaires pour utiliser les espaces libres. Quant à Maza,

sa situation dépendra des circonstances et des conditions de jeu. Cette stratégie est dictée surtout par les défections de tous nos arrières latéraux, Atal, Farsi et Hadjam. Reste Radouani comme solution de rechange en cas de force majeure. En somme, Valdimir Petkovic optera pour des joueurs qui ont du répondant physique et surtout du mental pour faire de la pression des Togolais qui jettent toutes leurs forces dans la bataille et avoir l'intelligence de réagir dans les moments opportuns et maîtriser la tactique pronée par le staff technique national. En somme, les Verts semblent idéalement placés pour atteindre l'objectif assigné. A noter que la CAF a désigné un quatuor arbitral congolais pour ce match retour.

Il s'agit de l'arbitre directeur, Jean-Jacques N'dala Ngambo, qui sera assisté de ses compatriotes Nabina Blaise Sebutu et Guylain Bongele Ngila ainsi que Masangune Louis Mwamba comme quatrième arbitre.

EN

La FIFA encense Ibrahim Maza

M. Zeggai

Il a suffi de deux touches de balle et une passe sans contrôle, digne des grands joueurs, pour que Maza réussisse son baptême de feu avec l'EN. La nouvelle coqueluche du public algérien, Ibrahim Maza, qui a disputé à Annaba ses premières minutes de jeu avec les Verts face au Togo, vient d'être encensée par la FIFA et de la présenter comme le futur patron de l'équipe nationale, estime le site de l'instance du football mondial. Ibrahim Maza est considéré comme un nouveau talent au service de l'Algérie, selon le même site. Convoqué pour la première fois chez les Verts à l'occasion de la double confrontation contre le Togo, le jeune joueur de 18 ans a effectué ses grands débuts en disputant les dix dernières minutes de la partie à la pla-

ce de son coéquipier Aouar. Il est impliqué dans le cinquième but inscrit par Amoura dans le temps additionnel sur une remarquable action collective à l'algérienne. Vladimir Petkovic ne tarit pas d'éloges sur le sociétaire du Hertha Berlin où il s'est imposé comme un élément incontournable depuis le début de la saison. «C'est un joueur talentueux, très technique, qui, malgré sa jeunesse, ses statistiques de début de saison confirmant son potentiel et sa capacité à influencer le jeu, que ce soit par des actions décisives ou des phases de construction». Jouant sans complexe, Maza s'adapte encore au niveau d'exigence du football professionnel en montrant déjà une maturité au-delà de son âge, et tout indique qu'il pourrait devenir un atout précieux pour l'équipe d'Algérie dans un avenir proche, lit-on sur le

même site. Sa technique remarquable et sa vision de jeu, autant d'atouts qui lui ont rapidement permis d'attirer l'attention du public algérien et des observateurs. «Ibrahim Maza reconnaît aussi pleinement les espoirs et les attentes que les fans algériens placent en lui. On le voit comme un talent en devenir, apte à éléver l'équipe encore plus haut», écrit-on. Son rêve est de représenter l'Algérie lors de la prochaine Coupe du monde.

En 2026, il n'aura que 20 ans, mais il voit déjà loin. «Je travaille très dur pour atteindre ce niveau, et j'espère pouvoir jouer sur cette grande scène avec l'équipe», dit-il avec détermination. Sa passion, son talent et son ambition font de lui un joueur à suivre de près, un jeune prodige prêt à marquer l'histoire du football algérien et continental.

Ligue 1 (4^e journée)

Le MC El Bayadh s'illustre, le CRB et la JSK dans le doute

M. Zeggai

Cette quatrième journée de la Ligue 1 a été marquée par la deuxième contre-performance consécutive à domicile de la JSK et le surprenant revers essuyé à domicile devant le MC El Bayadh qui enregistre son premier succès de la saison. Brahim Dib s'est également illustré en devenant le premier joueur du championnat à avoir inscrit un triplé au même titre d'ailleurs de l'Olympique Akbou, considéré comme la véritable révélation de ce début de saison et sa nouvelle recrue Ali Haroune (ex-ESBA) a rejoint Boulbina (PAC) en tête du classement des buteurs avec trois buts chacun. L'O. Akbou, Le CSC et Brahim Dib sont passés par là. En dépit de leur infériorité numérique après l'expulsion de Merbah, les Sanaïfirs ont ajouté deux autres buts et scellé une rencontre qui semblait pourtant difficile pour eux. L'US Bis-

Ligue 2 : Centre-Est Quatre sur quatre pour le MB Rouïssat



M. Z.

L'US Souf a enregistré sa quatrième défaite consécutive. Moustakbal Rouïssat est la seule équipe de ce groupe à avoir aligné quatre victoires d'affilée en autant de matches joués depuis le début de saison. La JS Bordj Ménaïel n'arrive pas à sortir la tête de l'eau, alors que les deux formations des Aurès, le MSPB et le CAB, continuent de décevoir leurs supporters. Ce sont là, les faits marquants de ce quatrième round qui a été totalement favorable au leader, le MB Rouïssat, qui a confirmé son excellent début de championnat en allant damer le pion à son premier poursuivant au classement, le MOC à Constantine même. Bel exploit du MBR du coach Amine Ghimouz qui compte déjà une avance de cinq longueurs sur les autres poursuivants. A retenir également les belles victoires de l'USM Annaba et l'USM Harrach, les deux autres équipes qui aspirent à retrouver l'élite cette saison. Les Annabis ont exploité la mauvaise passe de la lanterne rouge, l'USS, pour revenir avec les trois points, tandis que les Harrachis ont profité de l'avantage du terrain et de l'apport de leur formidable public pour disposer de la JSMB. A Ouargla, l'IRBO a crucifié le NRB Teleghma que l'on croyait capable de sauter l'obstacle sudiste. L'US Chaouia, quant à elle, s'est contentée du minimum après avoir pris le meilleur sur son hôte du jour, l'AS Khroub. La JSD Jijel a réussi à éviter la défaite à Batna face au Mouloudia local qui concède là deux points qui lui auraient permis de s'installer à la deuxième position. Enfin, l'IB Khemis El Khechna est facilement venu à bout de l'Olympique Magrane et le HB Chelghoum Laïd, vainqueur du CA Batna, pour rejoindre le groupe des dauphins.

Chine-UE

Les discussions sur les tarifs des véhicules électriques s'achèvent sur des «divergences majeures»



Les discussions à Bruxelles sur les droits de douane imposés par l'Union européenne sur les véhicules électriques importés de Chine se sont achevées sur des «divergences majeures», a regretté samedi le ministère chinois du Commerce, qui espère un accord lors d'un prochain cycle de négociations. Les pays membres de l'UE ont confirmé lors d'un vote début octobre l'imposition de droits de douane sur les voitures électriques importées de Chine, malgré l'opposition des Allemands qui redoutent une guerre commerciale avec Pékin. La Commission européenne a désormais les mains libres pour ajouter aux 10% de taxe déjà en place une surtaxe allant jusqu'à 35% sur les véhicules à batterie de fabrication chinoise. Ces droits compensateurs doivent entrer en vigueur fin octobre. «Des divergences majeures subsistent entre les deux parties», a déploré le ministère chinois du Commerce dans un

communiqué. Les négociateurs «ont fait des progrès importants dans certains domaines», a-t-il souligné, mais ils «ne sont pas parvenus à une solution acceptable pour les deux parties».

Pékin a invité les négociateurs de l'UE au prochain cycle de négociations qui doit se dérouler en Chine. Les représentants des deux parties ont mené huit cycles de négociations à Bruxelles depuis le 20 septembre.

«Nous espérons que l'UE pourra rencontrer la Chine à mi-chemin, prendre des dispositions pour se rendre en Chine dès que possible et accélérer les consultations en adoptant une attitude constructive, afin de parvenir à une solution appropriée le plus rapidement possible», a souligné le communiqué. L'exécutif européen accuse Pékin d'avoir faussé la concurrence en subventionnant massivement les constructeurs sur son territoire, leur permettant d'offrir des prix inférieurs. L'UE espère ainsi protéger sa

filière automobile qui emploie 14,6 millions de personnes.

EBRANLER LA CONFIANCE MUTUELLE

Pékin, qui a dénoncé de son côté des «pratiques protectionnistes injustes et déraisonnables», a déjà répliqué en lançant des enquêtes anti-dumping visant le porc, les produits laitiers et les eaux-de-vie à base de vin importés d'Europe, dont le cognac.

En parallèle, l'UE enquête également sur les subventions chinoises accordées aux fabricants d'éoliennes et de panneaux solaires. Samedi, le ministère chinois du commerce a mis en garde les négociateurs de l'UE contre la fixation unilatérale de prix avec des entreprises en dehors des négociations avec Pékin. «Si l'UE négocie des engagements de prix avec certaines entreprises séparément, tout en négociant avec la Chine, cela ébranlera les fondements et la confiance mutuelle des négociations, interférera avec les négociations entre les deux parties et nuira à la progression générale des consultations», a prévenu le ministère du Commerce.

Le président du Conseil européen Charles Michel a espéré vendredi trouver un accord dans les prochains jours ou semaines, bien que le contexte soit «très difficile». «J'ai l'impression que la porte n'est pas fermée, mais c'est une situation très difficile. Nous partageons l'idée qu'une guerre douanière sera forcément un échec, et que nous devons faire des efforts pour l'éviter», a déclaré le dirigeant, qui a rencontré le Premier ministre chinois Li Qiang en marge du sommet de l'Association des pays d'Asie du Sud-Est (Asean), au Laos.

Etats-Unis Les entreprises se préparent à une hausse des droits de douane

ment poussé ses prix à la hausse.

MANQUE DE MAIN D'ŒUVRE

Et de nombreuses industries sont concernées: l'association américaine de l'habillement (AAFA) a ainsi estimé que les prix au détail ont progressé annuellement de 5 à 10% depuis 2020. «Dans un premier temps, nos membres ont réduit leurs marges» mais les difficultés du secteur ne le permettent plus, souligne le vice-président de l'AAFA, Nate Herman. Et les droits de douane ne profitent pas forcément à l'industrie locale: 14 usines de textiles ont mis la clé sous la porte ces dernières années et certains produits ne sont plus fabriqués localement, faute de main d'œuvre qualifiée et de machinerie. «L'âge moyen dans les usines américaines est monté à environ 50 ans parce qu'on n'arrive pas à recruter des plus jeunes», insiste M. Herman.

Ils représentent surtout «des millions de dollars pour des petites entreprises comme nous», insiste Ray Sharrah, directeur général de Streamlight, qui produit des luminaires, «on doit payer pour et au final cela va au consommateur, c'est le problème pour n'importe quel droit de douane».

L'approche des élections, le 5 novembre, renforce le pire cauchemar des entrepreneurs: l'incertitude. Selon un sondage réalisé notamment par la branche de Richmond de la Réserve fédérale (Fed), 30% des entreprises annoncent reporter, réduire ou même annuler les investissements prévus à cause de l'élection.

«L'INFLATION REVIENT»

«Cela freine nos actions, nos investissements et crée généralement un effet modérateur sur l'ensemble du développement économique», pointe M. Sharrah. Avec ses associés, il tente de rapatrier aux Etats-Unis la fabrication d'un composant essentiel mais «le temps que l'on passe à travailler sur nos chaînes d'approvisionnement se fait aux dépens du développement de notre entreprise».

Et trouver de nouvelles sources d'approvisionnement n'est pas chose aisée, souligne l'AAFA, qui s'attend à voir les entreprises importer plus fortement pour disposer de stocks avant une possible hausse des droits de douane, comme en 2018. Peu importe l'issue du scrutin, les entreprises anticipent un maintien des droits de douane. «Aucune chance qu'un des camps les abandonne», estime M. Actis, «le mouvement se fera à la hausse». Pour le patron de Colonial Metal Products, Will Thomas, les entreprises ne peuvent pas y faire grand chose car «les candidats jouent sur les émotions. Mais si les produits ne sont plus disponibles et que vous ne faites qu'augmenter les coûts de production que se passe-t-il? L'inflation revient». «Je ne suis pas contre les droits de douane, dès lors qu'il y a un projet ou un soutien pour aider les entreprises à ramener la production, mais c'est sur ce point que je n'ai rien entendu», regrette de son côté Colby McLaughlin, patron de Trim Illusion, importateur de pièces automobiles. Lui est partagé, entre ses perspectives en tant qu'entrepreneur et sa vision en tant que citoyen. En attendant, il envisage de renforcer ses investissements pour accélérer ses revenus.

Sommet du Royaume-Uni pour l'investissement Couacs et réserves



Le gouvernement travailliste accueille aujourd'hui à Londres des dizaines de chefs d'entreprises pour un «sommet international sur l'investissement», premier grand rassemblement du genre depuis son arrivée au pouvoir, où il espère multiplier les annonces malgré une organisation laborieuse et une «guest list» mal-gérée. Le Premier ministre Keir Starmer, qui entend faire du Royaume-Uni «le meilleur endroit au monde pour les affaires», mise sur ce sommet pour redresser une popularité en berne — 24% d'opinions favorables— trois mois après son arrivée à Downing Street. Les travailleurs y voient aussi l'occasion de raffermir leurs liens avec les entreprises, après 14 années de gouvernements conservateurs instables et une retentissante sortie de l'Union européenne. M. Starmer devrait annoncer lundi à grand bruit des milliards d'investissements pour le pays, puis vanter les mérites de sa politique «pro-business». En guise de hors d'œuvre, le gouvernement a déjà dévoilé 24 milliards de livres (28,6 milliards d'euros) dans l'énergie décarbonnée, dont 12 milliards du géant espagnol Iberdrola et 8 milliards du Danois Orsted, pour l'essentiel des projets déjà connus.

«ABSENCE DU BUREAU»

Le Premier ministre entend donner de sa personne pour son sommet: c'est lui qui doit ouvrir le bal par un dialogue avec Eric Schmidt, un ancien PDG de Google, aujourd'hui richissime mais plus aux manettes du groupe depuis 2011. Car à trois jours du sommet, les têtes d'affiche manquent à l'appel: pas de grand patron étranger, de ponte de la «tech», ni de vedette américaine pour le moment, mais beaucoup d'acteurs locaux et quelques représentants de multinationales, comme la directrice des investissements de Google.

Même l'opportunité de rencontrer en personne le roi Charles III lors de la réception de clôture prévue lundi soir n'a pas suffi à les convaincre. Dans un article au vitriol vendredi, le Financial Times explique cette tiédeur par une organisation jugée laborieuse, qui conduit les invités à réserver leur participation jusqu'à

UN MILLIARD EN SUSPENS

Les invités semblent aussi refroidis par la date du sommet, qui répond à la promesse du gouvernement d'organiser l'événement avant son centième jour aux affaires, mais tombe aussi à deux semaines du premier budget travailliste, qui préoccupe les entreprises car une hausse des taxes sur les revenus du capital semble se profiler. «Taxer davantage les actionnaires sur les gains (...) n'est guère de nature à encourager la participation au marché boursier», euphémise Susannah Streater, analyste chez Hargreaves Lansdown, interrogée par l'AFP. Dernière fausse note, des critiques émises cette semaine par le gouvernement à l'encontre de P&O Ferries, où 800 employés avaient été brutalement licenciés en 2022. Echaudé, le propriétaire de l'entreprise, l'exploitant portuaire DP World, basé à Dubaï, aurait renoncé à un investissement d'un milliard de livres prévu pour le sommet, selon Skynews. «Nous continuons à travailler en étroite collaboration avec DP World», a réagi le ministère des entreprises, sans confirmer l'information. Le chiffre final lors de ces sommets sur les investissements est le plus souvent calculé en additionnant des montants déjà connus, quelques engagements nouveaux et parfois une annonce fracassante. Le Premier ministre Rishi Sunak avait annoncé 29,5 milliards de livres (35,2 milliards d'euros) l'an passé.

VILLAS

■ A vendre des villas + lots de terrain de 120 à 800 m², bien situés, endroit commercial et résidentiel à Fernandville - Gambetta - Canastel - Tel : 0772.43.37.38 / 0660.88.46.15

APPARTEMENTS

■ Vds des apparts F2-F3-F4-F5 cuisine équipée, box de voiture, placards dans une résidence à Fernandville - Bir el-Djir - HLM - USTO - Maraval - Tél : 0560.07.67.88 - 0660.88.46.15

EMPLOIS

■ Père de famille cherche emploi comme chauffeur de minibus ou camion pour transport des ouvriers, à Oran, merci Tél : 0778.33.04.75

DIVERS

■ A vendre un très beau studio, au 2^e étage, à Boulangier - Oran - Tel : 0656.67.68.52

■ Loue F3, avec terrasse individuelle, promotionnel, 130 m² Yaghmouracen, Hôpital militaire 3^e (4U), F3 Millénium, entrée individuelle CNL, rdc (3.5 U). Agence ABDALLAH 041.38.62.87 / 0770.40.87.48

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA D'ORAN

NIF : 099831019295905

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°5/2024

REALISATION D'UN COLLEGE TYPE 06 SITE DES(2000+600) LPL AIN EL BEIDA - COMMUNE ES SENIA - WILAYA D'ORAN

Partie Ferme :

Section N°01 : Bloc Administratif, Classes, Salle polyvalente, Bibliothèque, Ateliers .

Section N°02: Bloc Classes, Laboratoires, Sanitaires et Vestiaires.

Section N°03 : Poste transformateur (Génie civil et Equipment) + Réseau basse tension + Eclairage Extérieur.

Section N°04 : Chauffage Central, Réseau anti incendie, Locaux annexes et Bâche à eau (Génie civil et Equipment).

Section N°05 : Aménagement de la Cour, voie et réseaux divers et Mur de Clôture

Partie Conditionnelle :

Section N°06 : Bloc Amphithéâtre

Section N°07 : Bloc Logements d'astreintes

Section N°08 : Aménagement de la Cour Supérieur et Terrain l'EPS

Les entreprises intéressées par le présent avis : - Possédants le certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité, activité principale bâtiment **catégorie 04** et plus.

❖ Ayant réalisé un (01) projet de même nature , ou réalisé un (01) projet de même envergure de catégorie B ou plus, justifié par des attestations des bonne exécutions délivrées par les maîtres de l'ouvrage publics.

❖ Ayant réalisé un Chiffre d'affaire pour les trois dernières années supérieur ou égal à 60 000 000.00 (Cumul des trois dernières années) « 1+2+3 »

Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction des équipements publics de la Wilaya d'Oran sise à Oran pos 52 Hai El Yasmine, Bir El Djir Oran.

Les offres doivent être accompagnées obligatoirement des pièces et documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Copie originale de la déclaration de candidature dûment remplie datée, signée.
- Copie originale de la déclaration de probité dûment datée et signée.
- Statut pour les sociétés, si le soumissionnaire est un personne moral (EURL, SARL, SNC ou SPA).
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant des sous-traitants.
- Capacité professionnelle : Certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie quatre(04) et plus activité principale bâtiment en cours de validité, agrément et certificat de qualité é, le cas échéant.
- Capacité financière : moyens financiers, justifiés par les Bilans fiscaux et les références bancaires des trois dernières années étayés par les comptes des résultats, certifiés par commissaire au compte agréé et visés par les services fiscaux concernés.
- Capacité technique : Liste des moyens matériels dûment justifiée par un huissier de justice, expert auto d'une validité d'une année le jour de l'ouverture des plis + copies des cartes grise propre à l'entreprise et attestation d'assurance en cour de validité pour les moyens matériels roulants.
- Listes des moyens humains déclarées signée et paraphées, le soumissionnaire fournira les pièces justificatives et CV du personnel proposé ainsi que les diplômes et leur déclaration à la CNAS ou déclaration annuelle des salaires DAS ou contrat d'insertion des diplômes CID ou contrat de travail aidé CTA en cours de validité.
- Références professionnelles de l'entreprise, confirmé par des attestations de bonne exécution relatives aux principaux travaux réalisés avec indication du montant, délivrée par les maîtres d'ouvrages publics.
- Copie du Registre de commerce Electronique.
- Copie du numéro d'immatriculation fiscale. (NIF)
- Extrait de rôles d'activité apuré en cours validité porte la mention non inscrit sur la liste des fraudeurs.
- Attestation de mise à jour : CNAS + CASNOS + CACOBATH en cours de validité à la date d'ouverture des plis
- Copie originale du casier judiciaire du soumissionnaire de moins de trois mois.
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux exercice dernière année pour les sociétés.

OFFRE TECHNIQUE :

- Une déclaration à souscrire (à remplir l'annexe de déclaration à souscrire dument daté, signée et paraphée par le soumissionnaire);
- Un mémoire technique ; et tout autre document permettant d'évaluer l'entreprise, et toute disposition exigée en application de l'article 78 du décret présidentiel N° 15-247 du 16-09-2015 portant réglementation des marchés publics.
- Le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » dûment daté, signée et paraphée par le soumissionnaire sur l'ensemble des pages

OFFRE FINANCIERE

- La lettre de soumission (à remplir l'annexe de lettre de soumission dument daté, signée et paraphée par le soumissionnaire)
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) (à remplir dument daté, signée et paraphée par le soumissionnaire)
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE) (à remplir dument daté, signée et paraphée par le soumissionnaire)
 - L'offre doit comporter trois offres « dossier de candidature-une offre technique et offre financière » Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermé et cacheté, indiquant la mention « offre technique » ou « offre financière »ou « dossier de candidature ».
- Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention :

« A NE PAS OUVRIR »
APPEL D'OFFRES N° / 2024

REALISATION D'UN COLLEGE TYPE 06 SITE DES(2000+600) LPL AIN EL BEIDA - COMMUNE ES SENIA - WILAYA D'ORAN

LOT UNIQUE

Le cahier des charges est retiré auprès de la **DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA D'ORAN** sis au **POS 52 HAI EL YASMINE - ORAN** -

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la 1^{re} parution du présent avis dans les journaux ou le BOMOP. Si le dernier jour correspondant à un jour Ferrié l'ouverture des plis sera reportée au jour suivant.

Les offres doivent être déposées au plus tard à 12h.00 le jour de l'ouverture des plis. les soumissionnaires seront invités à assister à l'ouverture des plis aura lieu en séance publique le même jour que celui du dépôt des offres à 14h00 au siège de la DEP.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres de 15 jours augmentés de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres (105 jours)

Les soumissionnaires sont invités à se rapprocher de la DEP d'Oran pendant les 10 jours qui suivent l'ouverture des plis en vue d'éventuels compléments de dossiers.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

LA DIRECTRICE

• 2

20.05 Disparition inquiétante



Téléfilm de suspense - France - 2021
Saison 2023 - Episode 3

- Une affaire personnelle

Avec Sara Forestier, Pierre Rochefort, Bruno Dreyfurst, Gabrielle Lasure

Marié, deux enfants, un petit pavillon, Tony coche toutes les cases du bonheur de carte postale. Mais cette perfection a un prix et ses fins de mois seraient intenables sans les petits deals auxquels il se livre en cachette de sa famille. Tony s'accommode de ces coups de canif à ses valeurs jusqu'à ce que, Laura, l'une de ses clientes meurt d'une overdose.

20.05 Mes héros



Comédie - France - 2012

Avec Josiane Balasko, Gérard Jugnot, Clovis Cornillac, Pierre Richard

Maxime, tente de sauver sa compagnie d'ambulances et sa vie de famille. Il apprend que sa mère, Olga, vient d'être emprisonnée pour s'être opposée à un policier qui brutalisait sa femme. Il accepte de la ramener chez elle à condition qu'elle se réconcilie avec son mari, Jacques, avec qui elle est fâchée. En chemin, ils croisent le petit Tiemoko, sans papier en situation précaire, et l'emmènent avec eux. C'est le début d'un week-end familial à la campagne.

20.00 SCH - Decennium



Concert du rappeur marseillais SCH à l'occasion de ses dix ans de carrière. C'est sur la scène de l'Orange Vélodrome qu'il interprète ses plus grands tubes accompagné par la crème des rappeurs et chanteurs de la cité phocéenne parmi lesquels ses acolytes sur le titre "bande organisée" : Jul, Kofs, Naps, Soso Maness, Elams, Solda, Houari. Mais aussi des invités de marque comme Hamza, PLK, Sofiane Pamart, Unknown-T, Squeezie. Marseille est à la fête pour plus de 2 heures de show incroyable dans une ambiance de folie.

arte

C 8

10.47

Imprévus

11.00 Constructions de l'impossible

11.55 L'œil et la main

12.35 Le Mag de la santé

13.40 Produits monastiques, à quel saint se vouer ?

14.35 Explorations de l'extrême

16.25 C dans l'air l'invité

16.40 C dans l'air

17.55 C à vous

19.00 Vu

19.05 C à vous la suite

20.05 Voyage au cœur des Alpes

21.40 C ce soir

22.50 C dans l'air

09.40 Le pape Pie XII et la Shoah

10.35 Faire l'histoire

10.50 L'Équateur, au sommet

de la biodiversité

11.45 Cuisines des terroirs

14.45 Les orques, princes des mers

15.35 L'odyssée des baleines à bosse

16.20 Invitation au voyage

18.00 Seniors LGBT+ en Espagne

18.30 Le dessous des images

18.45 Arte journal

19.05 28 minutes

19.50 Le dessous des cartes : l'essentiel

19.55 La Sirène du Mississippi

08.37 L'éphéméride

08.45 Chez Jordan De Luxe

09.35 La parade de Noël

11.27 La sélection du jour

11.36 William à midi : première partie

12.39 William à midi

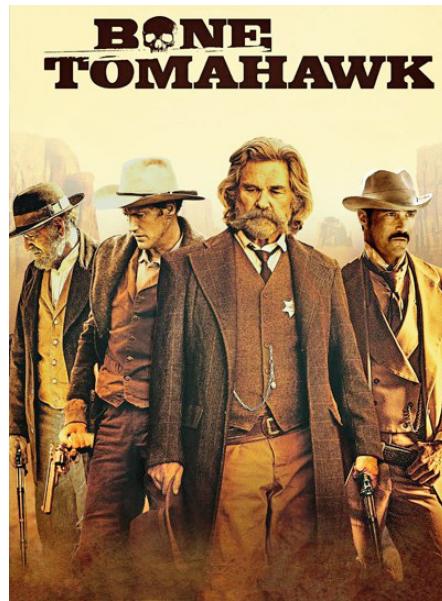
13.05 Inspecteur Barnaby

17.04 Pascale, Eric, Yann et les autres

17.56 La tribu de Baba

18.49 Touche pas à mon poste

20.20 Commissaire Magellan



ACTION 19.50

BONE TOMAHAWK

Western - Etats-Unis - 2015

Avec Kurt Russell, Patrick Wilson, Matthew Fox, Richard Jenkins

Dans la paisible ville de Bright Hope, quelque part entre le Texas et le Nouveau-Mexique, une mystérieuse horde d'Indiens en quête de vengeance kidnappent plusieurs personnes. Pour tenter de les sauver, le shérif local, accompagné de quelques hommes, se lance alors à leur poursuite. C'est le début d'un voyage vers l'enfer.

CINE + FRISSTON 19.50

CONJURING: LES DOSSIERS WARREN

CONJURING

LES DOSSIERS WARREN



Film d'horreur - Etats-Unis - 2013

Avec Vera Farmiga, Patrick Wilson, Ron Livingston, Lili Taylor, Joey King

L'histoire horrible, mais vraie, d'Ed et Loraine Warren, enquêteurs paranormaux réputés dans le monde entier, venus en aide à une famille terrorisée par une présence inquiétante dans leur ferme isolée. Contraints d'affronter une créature démoniaque d'une force redoutable, les Warren se retrouvent face à l'affaire la plus terrifiante de leur carrière.

RTL 9 19.55

LE RITE



Film d'horreur - Etats-Unis - Italie - Hongrie - 2011

Avec Anthony Hopkins, Ciarán Hinds, Colin O'donoghue, Alice Braga

Le jeune séminariste américain Michael Kovak se rend au Vatican pour y étudier les rites de l'exorcisme. Féru de psychologie, il nourrit de sérieux doutes à l'égard de ces pratiques anciennes, et juge que la possession relève de la psychiatrie plutôt que de la démonologie.

TÉLÉVISION

TF1

19.35 Ligue des Nations UEFA



- Belgique / France

Après leur victoire probante 2 buts à 0 au Parc OL, les Bleus se déplacent à Bruxelles pour la revanche. Après la retraite internationale d'Antoine Griezmann, l'équipe de Didier Deschamps mise notamment sur Bradley Barcola, pour prendre des points face aux Belges vont tenter de se racheter après leur piètre performance au match aller. Cette quatrième journée de la Ligue des Nations est importante pour les Français qui mettront la Belgique à distance en cas de victoire.

21.45 L'après-match

M6

20.10 L'amour est dans le pré



Saison 19

Présenté par Karine Le Marchand

L'aventure se poursuit pour les 12 agriculteurs célibataires de cette saison. Depuis plusieurs jours, les candidats accueillent leurs prétendants respectifs à la ferme, leur faisant ainsi découvrir leur quotidien. Des séjours durant lesquels certains s'éloignent tandis que d'autres se rapprochent. Pour certains d'entre eux, l'heure est d'ailleurs venue de choisir avec quel soupirant.e ils entendent poursuivre leur histoire.

CANAL+

20.06 Paris Has Fallen



Série d'action - France - 2023

Saison 1 - Episode 5/8

Avec Tewfik Jallab, Ritu Arya, Sean Harris, Emmanuelle Bercot, Ana Ularu

Jacob Pearce menace directement la présidente de la République. Il fait appel à un redoutable spécialiste capable de concevoir une bombe puissante. Pendant ce temps, Vincent et Zara suivent la trace à Paris d'un de ses complices Sami Bensaïd. Ils s'intéressent tout particulièrement à la fiancée de ce dernier, une Afghane arrivée en France illégalement grâce à un réseau de passeurs.

PLANÈTE +

10.02 Faites entrer l'accusé

11.39 Mystérieux objets

13.10 Le soldat méconnu

14.06 Char d'assaut :

la résurrection

du Mark IV

15.11 Les

monuments sacrés

16.48 L'énigme

de la tombe celte

18.24 American

Pickers, la brocante

made in USA

19.55 Cléopâtre,

à la recherche du

tombeau disparu

21.49 La guerre des

trônes, la véritable

histoire de l'Europe

TFX

W9

08.35 TFX infos

08.40 Gossip Girl

11.05 Les frères Scott

17.05 Quatre

mariages pour une

lune de miel

18.05 La villa des

coeurs brisés

19.05 Plus belle la

vie, encore plus belle

20.05 Appels

d'urgence

20.25 Lucifer

12.00 Unforgettable

16.25 Une saison

au zoo

18.10 The Big

Bang Theory

20.10 Retour à

l'instinct primaire

08.00 W9 Hits

09.30 W9 Hits Gold

10.30 W9 Hits

11.05 Météo

11.10 NCIS

15.40 Un dîner presque parfait

TF1

18.50 Les cinquante

20.05 Météo

20.10 Gemini Man

22.15 La chute

de la Maison Blanche

W9

Un dîner presque parfait

**16 morts
dans des heurts
confessionnels
au Pakistan**



Au moins 16 personnes, dont trois femmes et deux enfants, ont été tuées lors d'affrontements tribaux confessionnels dans le nord-ouest du Pakistan, ont déclaré samedi soir à l'AFP les autorités locales. Les tribus sunnites et chiites se livrent à des conflits sanglants, entrecoupés de trêves, depuis plusieurs mois dans le Kurram, un district de la province montagneuse du Khyber Pakhtunkhwa, près de la frontière avec l'Afghanistan.

Ces heurts ont poussé les autorités à fermer plusieurs routes reliant les zones dominées par les sunnites et les chiites. Il arrive cependant que certains déplacements, encadrés par des forces paramilitaires, soient autorisés. Samedi, un convoi sunnite de ce type circulant sous la protection de paramilitaires a été attaqué, a déclaré à l'AFP un haut responsable local sous couvert d'anonymat. «14 personnes, dont trois femmes et deux enfants, ont été tuées et six autres blessées», a-t-il déclaré. Les forces paramilitaires «ont riposté avec force, tuant deux assaillants» identifiés comme étant des chiites, a-t-il ajouté.

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

L'Iran condamne les sanctions «illégales et injustifiées» des Etats-Unis sur son secteur pétrolier



L'Iran a dénoncé dimanche comme «illégales et injustifiées» les sanctions américaines annoncées vendredi contre son secteur pétrolier, Washington disant agir «en réponse» à l'attaque de missiles menée par Téhéran contre Israël le 1er octobre. Dans un communiqué, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Esmail Ba-

ghai, a défendu l'attaque menée par l'Iran contre Israël et «condamné fermement» les nouvelles sanctions américaines qualifiées d'«illégales et injustifiées». Celles-ci visent l'ensemble du secteur, selon un communiqué du département du Trésor, mais également une vingtaine de navires ainsi que des entreprises installées à l'étranger, tous accusés d'être impliqués dans le transport de pétrole et matériaux pétrochimiques iraniens. Pour Washington, il s'agit d'accroître la pression financière sur Téhéran et «limiter la capacité du régime à récolter les revenus nécessaires à déstabiliser la région et attaquer les partenaires des Etats-Unis», a indiqué le Trésor.

Soudan : 23 morts dans un raid aérien sur un marché à Khartoum



Un réseau soudanais de secouristes bénévoles a annoncé dimanche que 23 personnes avaient été tuées la veille dans une attaque aérienne menée par l'armée sur un marché de Khartoum situé à proximité de l'un des principaux camps des Forces de soutien rapide.

Le Soudan est le théâtre depuis avril 2023 d'une guerre entre les FSR dirigées par le général Mohamed Hamdane Daglo et l'armée menée par le général Abdel Fattah al-Burhan, dirigeant de facto du pays.

Depuis vendredi, les affrontements se sont intensifiés à Khartoum où les avions de l'armée ont bombardé le centre et le sud de la ville, dont la majeure partie est contrôlée par les FSR. L'armée a avancé vers Omdourman, ville adjacente à Khartoum, où des affrontements ont eu lieu samedi, selon des témoins.

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

FAUSSES ET STÉRILES COMPARAISONS

Plus on en a et plus on en redemande ! Les plus gâtés par le sort sont souvent les plus grincheux enfonceurs des épées dans l'eau et la rouspéteuse est l'apanage des favorisés par la destinée. Ils exigent à la légère que le pays n'est pas ce qu'il doit être, oubliant qu'ils ne rament pas comme une partie de la population dans la nécessité et le besoin. On a trop vite oublié que le sang hier encore s'arrosait dans les faux barrages et que les insatisfaits d'aujourd'hui redoutaient pour la plupart la tombée des nuits. Oublié aussi que le pays a failli disparaître et que des familles entières ont vécu le drame de l'éventrement de leurs fillettes.

Pourtant les référents des malheurs des peuples ne manquent pas pour enseigner

la relativité des bonheurs et des satisfactions. Au Pérou, au Mexique, ou dans la profondeur des savanes africaines, entre autres, le sourire et le contentement sont les uniques armes contre l'enfer des sociétés démunies de tout. On en est encore à parcourir des pistes ennemis, une journée entière pour remplir un seau d'eau. Les plaintes et les récriminations sont absentes du lexique à la cime des montagnes et de l'aridité des steppes.

On survit et on accorde presque à la survie une dimension humaine

inégalée. Dans le malheur de ces contrées et dans celui des autres, on décèle toujours une trace de grandeur et une rare bienveillance face à la souffrance. De telles comparaisons devraient être les bienvenues pour comprendre que la vie n'est pas un fleuve tranquille.

L'Algérie n'est pas bien sûr un éden. Mais les signes du sous-développement n'ont plus un droit de cité et l'inattendu a voulu qu'ils prennent naissance et se propagent dans des pays affirmés nantis. Alors que l'on fasse preuve de sagesse et d'un peu de satisfaction dans le contentement de ce que l'on a et que l'on se nourrisse d'une grande humilité. Que l'on cesse de s'abreuver des fanfaronnades en multipliant les fausses et stériles comparaisons.

Taiwan «en état d'alerte»

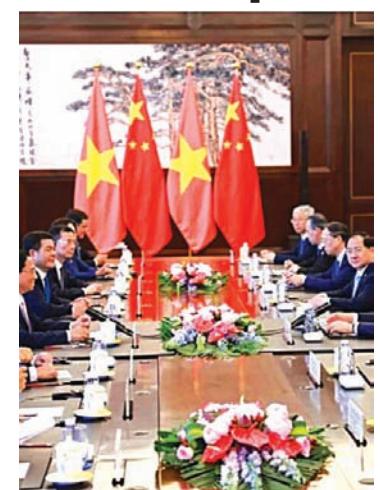


L'armée taïwanaise est «en état d'alerte» dimanche après avoir détecté un porte-avions chinois au sud de l'île, dans un contexte de tensions accrues entre Taipei et Pékin. «Le porte-avions chinois Liaoning a pénétré dans les eaux proches du canal de Bashi et se dirige probablement vers le Pacifique occidental», a expliqué le ministère taïwanais de la Défense dans un communiqué. L'armée reste «en état d'alerte, prête à réagir si nécessaire», a-t-il précisé.

Pékin a intensifié sa pression militaire et politique sur Taïwan ces dernières années.

La Chine n'a jamais renoncé à employer la force militaire pour reprendre le contrôle de l'île, qu'elle considère comme une partie de son territoire à réunifier un jour. Elle a organisé trois séries de manœuvres de grande ampleur ces deux dernières années, faisant intervenir son aviation et sa marine pour encercler l'île, gérée de manière autonome. Pékin envoie aussi presque quotidiennement navires de guerre et avions de chasse patrouiller aux alentours.

Le Vietnam et la Chine signent des accords économiques



Le Vietnam et la Chine ont signé dimanche une série d'accords économiques pour renforcer leurs liaisons ferroviaires et leur coopération commerciale, affichant leurs relations étroites malgré des tensions récentes en mer de Chine méridionale. Les dix accords ont été signés à l'occasion d'une visite du Premier ministre chinois Li Qiang à Hanoï, dernière manifestation de la volonté de Pékin de contrer l'influence croissante des Etats-Unis dans ce pays d'Asie du Sud-Est.

Ils prévoient en particulier que soit établi un projet de liaison ferroviaire entre Lao Cai au nord du Vietnam et Hekou en Chine, ainsi qu'un protocole d'accord en vue de la mise en place d'un système de paiements transfrontaliers par QR codes. Lors d'une rencontre samedi, le chef du gouvernement chinois et le président To Lam ont convenu de «maintenir des échanges régulier de haut niveau et une coopération en matière de défense, de sécurité et de diplomatie», a rapporté le journal public vietnamien Nhan Dan.